

ACADÉMIE ROYALE DE BELGIQUE.

COMPTE RENDU DES SÉANCES

DE LA

COMMISSION ROYALE D'HISTOIRE

OU

RECUEIL DE SES BULLETINS.

—
CINQUIÈME SÉRIE.
—

TOME SEPTIÈME. — IV^e BULLETIN.



BRUXELLES.

HAYEZ, IMP. DE LA COMMISSION ROY. D'HISTOIRE, DE L'ACAD. ROY.
DES SCIENCES, DES LETTRES ET DES BEAUX-ARTS DE BELGIQUE.

Rue de Louvain, 112

—
1897

TABLE DES MATIÈRES.

Séance du 5 juillet 1897.

	Pages.
OUVRAGES ENVOYÉS A LA COMMISSION	464
CORRESPONDANCE.	465
RAPPORT ANNUEL.	467
PUBLICATIONS	475
COMPTABILITÉ.	476
COMMUNICATIONS ET LECTURES. — Documents relatifs à l'histoire de la Flandre pendant la première moitié du XIV ^e siècle (note sup- plémentaire] par HENRI PIRENNE, professeur à l'Université de Gaud.)	477-495
Nouveaux documents relatifs à la Guerre dite « de la Vache de Cincy » (par ÉDOUARD PONCELET, conservateur adjoint des archives de l'État à Mons)	494-510
Les archives de Vienne et l'histoire des gouvernements de Königsegg et de Prie (par A. DEFECLUSE, chargé de cours à l'Université de Liege.	514-557

COMPTE RENDU DES SÉANCES

DE LA

COMMISSION ROYALE D'HISTOIRE,

OU

RECUEIL DE SES BULLETINS.

CINQUIÈME SÉRIE.

TOME SEPTIÈME. — IV^e BULLETIN.

Séance du 5 juillet 1897.

Présents : MM. STANISLAS BORMANS, président; ALPHONSE WAUTERS, secrétaire-trésorier; LÉOPOLD DEVILLERS, GILIODTS-VAN SEVEREN, LÉON VANDERKINDERE, NAPOLÉON DE PAUW, membres effectifs; GODEFROID KURTH, HENRI PIRENNE et ALFRED CAUCHIE, membres suppléants.

Le procès-verbal de la séance du 3 avril 1897 est lu et approuvé.

OUVRAGES ENVOYÉS A LA COMMISSION.

La Commission a reçu :

De M. le Ministre de la Guerre :

Catalogue de la Bibliothèque du Ministère, Supplément au tome I^{er}. Bruxelles, 1897, in-8°.

De M. le Ministre de l'Instruction publique de France :

Lettres de Peiresc, publiées par Philippe Tamizey de Larroque, t. VI^e. Paris, 1896, in-4°.

De la Fédération archéologique :

Congrès de Gand, 2-5 août 1896, 1^{re} et 2^e parties. Gand, 1897, 2 vol. in-8°.

De la Société d'archéologie de Bruxelles :

Annales, t. XI, 2^e et 5^e livr. Bruxelles, 1897, 2 livr. in-8°.

De la Bibliothèque des écoles françaises d'Athènes et de Rome :

Louis XII et Ludovic Sforza (8 avril 1498-24 juillet 1500), vol. I et II. Paris, 1896, 2 vol. in-8°.

De la Société des antiquaires de la Morinie :

Bulletin historique, XLV^e année, 5^e et 4^e fascicules et table, et XLVI^e année, 1^{er} fascicule. Saint-Omer, 1896-1897, in-8°.

Les chartes de Saint-Bertin, t. IV, 1^{re} livr. Saint-Omer, 1897, 1 livr. in-8°.

De la Société d'histoire et d'archéologie de Genève :

Bulletin, t. I^{er}, livr. 5^e. Genève, 1897, in-8°.

De la réunion des historiens allemands :

Bericht über die vierte Versammlung deutscher Historiker zu Innsbruck, 11 bis 14 September 1896. Leipzig, 1897, in-8°.

De l'*American historical Association* :

Annual Report for the year 1895. Washington, 1 vol. in-8°, cartonné.

De la Société américaine pour l'histoire juive :

Publications, n° 5, 1897, 1 vol. in-8°.

De M. Crützen, à Louvain :

Le moyen âge, janvier-août 1897. Paris, 1897, 4 liv. in-8°.

De M. Joseph De Ras, archiviste de la ville de Maestricht :

Mémoire sur la souveraineté du prince-évêque de Liège sur la ville de Maestricht avant la promulgation de l'ancienne charte (1285). Maestricht, 1897, in-8°.

Remerciements et dépôt à la bibliothèque de l'Académie royale de Belgique.

CORRESPONDANCE.

M. le Ministre de l'Intérieur et de l'Instruction publique, par dépêche du 25 avril 1897, annonce à la Commission qu'il approuve le choix fait par elle de M. Gilliodts-Van Severen, membre effectif, pour remplacer M. Piot, démissionnaire, dans l'achèvement de la publication des *Relations politiques de l'Angleterre et des Pays-Bas*, restée inachevée par suite de la mort de M. le baron Kervyn de Lettenhove. Il fait savoir en même temps qu'il a donné des ordres pour arrêter la liquidation du subside de 500 francs accordé pour travaux relatifs à cet achèvement.

Par dépêche du 30 avril, M. le Ministre accuse récep-

tion du récépissé qui lui a été envoyé le 15 du même mois et qui constate le versement au Trésor de la somme de fr. 426 57, prix de la vente à M. le Ministre de l'Instruction publique de France de cinquante exemplaires du tome XII^e et dernier de la *Correspondance du Cardinal de Granvelle*.

Le même jour, le même haut fonctionnaire fait connaître que, à la demande de la Commission, il a accordé à M. J. Halkin un subside pour se rendre à Hanau, afin d'y continuer ses recherches sur les archives de l'ancienne abbaye de Stavelot.

Par dépêche du 7 mai, M. le Ministre approuve le budget de la Commission pour l'année 1897.

Par dépêches des 6 et 7 mai M. le Ministre accuse réception de l'envoi des publications destinées à la revue intitulée *Le Polybiblion* et à M. Stockmans. Le 30 juin, il réclame pour le Département de l'Intérieur une collection complète des chroniques belges; il a été immédiatement satisfait à ce désir.

M. le chevalier Marchal, secrétaire perpétuel de l'Académie royale de Belgique, accuse réception, le 13 avril, des ouvrages qui ont été déposés entre ses mains le 3, comme provenant de la Commission.

Par lettre du 21 juin, adressée à M. le Secrétaire, M. le chevalier Marchal l'informe de ce qui s'est passé à Besançon, lors de l'érection d'une statue au cardinal Granvelle. — Pris pour communication.

M. le Secrétaire communique à la Commission les lettres par lesquelles MM. le doyen Schoolmeesters, de Liège; Lecat, bibliothécaire de la ville de Valenciennes; Mathieu, secrétaire de la Société archéologique d'Enghien, et l'Académie des Lyncées, de Rome, remercient de l'en-

voi du tome IX de la *Table des diplômes*; MM. le Directeur des Archives de l'État, à Florence; Pastor, professeur d'histoire à Innsbruck, de l'envoi du tome XII de la *Correspondance du cardinal de Granvelle*; MM. Crützen, les bibliothécaires des Universités de Marburg et de Giessen, le bibliothécaire de l'abbaye de Maredsous, M. Barbier, au nom du Collège de la Paix, de Namur, le Ministère de l'Agriculture et des Travaux publics, de l'envoi de numéros des *Bulletins*.

RAPPORT ANNUEL.

M. le Secrétaire donne lecture du rapport ci-après :

MONSIEUR LE MINISTRE,

La Commission royale d'histoire a l'honneur de vous présenter le résultat de ses travaux pendant l'année 1896. Elle s'est réunie cinq fois, à savoir : le 6 janvier, le 16 mars, le 15 avril, le 6 juillet et le 9 novembre.

Dans la séance du 6 janvier, nous nous sommes particulièrement occupés d'arrêter des *Instructions pour la publication des textes historiques*, instructions dont le but, comme nous nous sommes empressés de le déclarer, est purement pratique; elles ne s'occupent pas des principes scientifiques qui doivent guider l'auteur de toute édition critique. Elles visent seulement l'impression des textes mis au jour par la Commission royale d'histoire. Nous avons évité de formuler des règles absolues et d'entrer dans le détail, laissant ainsi aux éditeurs une liberté qu'il serait dangereux de restreindre outre mesure. La révision de ces règles nous avait fortement occupés pendant plusieurs séances.

La Commission n'a pas publié, pendant l'année 1896, moins de huit volumes, dont six in-4° et deux in-8°. Cinq de ces volumes sont dus à des membres effectifs : MM. Wauters, Piot, Devillers et Gilliodts-Van Severen, et trois d'entre eux terminent des publications entreprises depuis longtemps et qui ont exigé une somme considérable de travail : la *Correspondance du Cardinal de Granvelle* et le *Cartulaire des comtes de Hainaut de 1457 à 1456*.

Le tome IX de la *Table chronologique des chartes et diplômes* imprimés concernant l'histoire de la Belgique, par M. Alphonse Wauters, comprend les années 1520 à 1559 et forme un volume de 955 pages, dont 161 sont occupées par la table alphabétique des noms de personnes et de lieux, par une notice bibliographique, etc. Il est inutile d'insister sur l'importance de la période traitée dans ce volume où les actes notables se multiplient, tant pour la Flandre et les contrées voisines que pour le pays de Liège et les contrées environnantes. On voit s'y dérouler tous les incidents de la terrible lutte qui aboutit à la défaite des Flamands à Cassel, de même que ceux des querelles interminables des Liégeois contre leur évêque Adolphe de la Marek. La politique du duc de Brabant Jean III et celle des comtes de Hainaut Guillaume I^{er} et Guillaume II d'Avesnes, ainsi que les négociations de ces princes avec le roi d'Angleterre Edouard III, peuvent y être largement étudiées.

Un XII^e volume, comprenant 505 documents, une préface de LXIII pages et 26 pages occupées par la table alphabétique des noms de lieux et de personnes, termine l'importante publication de la *Correspondance du Car-*

dinal de Granvelle. Ce travail considérable fait suite aux *Papiers d'État de Granvelle* (Paris, 1841 et années suivantes, huit volumes in-4° par Weiss), qui ont été édités aux frais du Gouvernement français. Vous n'ignorez pas, Monsieur le Ministre, qu'ils restaient inachevés lorsque le Gouvernement belge, à la sollicitation de la Commission royale d'histoire, résolut de les compléter et chargea de ce soin feu M. Edmond Poulet, membre de notre Commission, qui publia les trois premiers volumes de la *Correspondance*. A la mort de ce regretté confrère, le soin de mettre fin à un labeur dont le monde scientifique avait salué avec empressement la continuation, fut confié à M. Charles Piot, notre savant confrère, qui a mis tous ses soins aux neuf volumes suivants. La préface est consacrée à élucider les questions importantes auxquelles Granvelle, quoique éloigné alors des Pays-Bas, prit une part très importante depuis le 1^{er} janvier 1585 jusqu'à la fin de l'année 1586. On peut y constater la grande influence dont le Cardinal jouissait alors, tant à la cour de Madrid qu'auprès de Marguerite de Parme, ancienne gouvernante des Pays-Bas, et qui continuait à séjourner dans nos provinces.

C'est également la fin d'une publication considérable que nous soumettons à votre appréciation, Monsieur le Ministre, en vous signalant les deux volumes formant le tome VI du *Cartulaire des comtes de Hainaut, de l'avènement de Guillaume II à la mort de Jacqueline de Bavière (1557-1456)*, par M. Léopold Devillers. L'éditeur, auquel est confié depuis longtemps la charge d'archiviste de l'État à Mons, était mieux placé que personne pour publier cette série de volumes, où toute l'histoire du comté de Hainaut, pendant un siècle, vient se refléter. Il en a augmenté

l'importance par les détails qu'il donne sur l'ancienne administration du comté dans les 1050 pages formant ce VI^e volume.

C'est à la suite d'une visite que notre auguste Souverain fit il y a quelques années au *British Museum* que le manuscrit de cette richissime collection intitulé le *Cotton manuscrit Galba B 4*. fut signalé à notre Commission, à qui la copie en fut envoyée par M. Édouard Scott, l'un des conservateurs. La Commission reconnut immédiatement l'utilité et l'opportunité de la publication de ce manuscrit, qu'elle confia à M. Gilliodts-Van Severen. Le travail de notre confrère vient de se terminer et forme un volume de XLVI-552 pages comprenant 288 documents, plus 11 annexes, datant des années 1541 à 1475. Ces pièces diplomatiques, presque toutes d'un grand intérêt, ont surtout pour objet la négociation d'alliances, soit matrimoniales, soit commerciales, entre la Flandre et l'Angleterre; elles présentaient d'autant plus de difficultés à l'éditeur qu'un certain nombre d'entre elles ne sont pas datées et sont d'un classement chronologique malaisé.

M. A. Delescluse, avocat à la Cour d'appel de Liège, docteur en philosophie et lettres, nous a communiqué une collection de *Chartes inédites de l'abbaye d'Orval* que nous avons fait imprimer pour la joindre au *Cartulaire* de la même abbaye, édité par le père Goffinet. Ces chartes sont au nombre de vingt et une, et sont accompagnées d'un relevé des variantes principales que M. Delescluse a trouvées dans les textes des chartes d'Orval consultés par lui, et d'une table alphabétique des noms de personnes et de lieux. Les 66 pages de son volume servi-

ront de complément au travail du père Goffinet, qui offre un grand intérêt pour l'étude de la géographie ancienne du Luxembourg.

Si nous parlons en dernier lieu du *Livre de l'abbé Guillaume de Ryckel, polyptique et comptes de l'abbaye de Saint-Trond au milieu du XIII^e siècle*, par M. Henri Pirenne, membre suppléant de la Commission, c'est qu'il se distingue des précédents par son format. Il constitue un volume in-8° de LX-440 pages accompagné d'une photographie et d'une carte géographique. L'éditeur y a reproduit avec le plus grand soin un manuscrit qui donne sur l'histoire, l'administration et les possessions de l'abbaye de Saint-Trond, les renseignements les plus intéressants et les plus complets ; l'auteur était, en effet, l'administrateur même de cette institution monastique : Guillaume de Ryckel, qui exerça une grande influence à la cour de Guillaume, comte de Hollande et roi des Romains. On comprend combien ces actes, analysés par M. Pirenne, peuvent servir à la connaissance du régime intérieur auquel étaient soumis, au XIII^e siècle, les biens de nos grandes abbayes.

Comme volume in-8°, signalons encore l'*Inventaire des cartulaires conservés dans les dépôts des archives de l'État en Belgique*. Comme il est dit dans la préface, ce volume est publié en conformité d'une résolution prise par la Commission dans sa séance du 1^{er} avril 1895. Il inaugure la série des répertoires qui seront consacrés successivement aux principales catégories de documents conservés dans nos dépôts publics et privés. Ces répertoires serviront de base pour le choix des publications futures de la Commission. Dans l'intérêt de la clarté et pour faciliter les

recherches, on s'est efforcé de donner aux notices la plus grande simplicité possible. Toutefois, comme elles sont l'œuvre de divers auteurs, on n'aurait pu, sans inconvénients notables, essayer de les ramener toutes à une uniformité absolue.

La Commission a reçu des communications de MM. Stanislas Bormans, Charles Piot, Léopold Devillers, Léon Vanderkindere et Napoléon de Pauw, membres effectifs; de MM. Goovaerts, Desmarez, Gaillard et Joseph Halkin.

M. Bormans, aidé par son collaborateur, M. le doyen Schoolmeesters, s'est occupé, dans un travail intitulé : *Le Liber officiorum ecclesiae Leodiensis*, de trois documents très étendus et très importants, mais que ces savants n'ont pas considéré comme des chartes, et que, pour cette raison, ils n'ont pas compris dans leur grand travail sur l'église de Liège. Ce sont plutôt des documents relatifs à l'administration des *offices* d'une grande église telle qu'était celle de Saint-Lambert. Ils ont publié le texte entier du troisième de ces documents, en y ajoutant de nombreux commentaires.

Nous devons à M. Charles Piot, d'abord la table d'un recueil de lettres adressées, à partir du 5 novembre 1655 jusqu'au 26 mai 1657, à Ferdinand Nipho, secrétaire de la nonciature aux Pays-Bas, volume qu'il vient d'acquérir pour les Archives générales du Royaume; puis deux comptes rendus d'ouvrages publiés à l'étranger, comptes rendus qui ont le grand avantage de nous tenir au courant, jusqu'à un certain point, des travaux imprimés hors du pays et dont la connaissance est utile à nos écrivains.

M. Léopold Devillers a consacré un assez long travail à l'étude des actes posés par une députation des États de

Hainaut en Espagne, de février à novembre 1572, à l'effet d'arrêter les projets du duc d'Albe, qui voulait introduire dans nos provinces l'imposition du dixième et du vingtième denier. Les documents que notre collègue a publiés renferment des détails curieux sur le voyage des députés et sur leurs négociations, et l'on y voit aussi la ténacité avec laquelle ils poursuivirent une entreprise aussi téméraire que politique. On sait d'ailleurs que les États de Hainaut, aidés par leurs collègues des autres provinces, finirent par obtenir gain de cause, le roi Philippe II leur ayant fait donner lecture, le 27 juin 1572, d'un édit dans lequel il exprimait son intention de remplacer par une aide la levée des dixième et vingtième deniers.

M. Guillaume Desmarez ayant présenté à la Commission un travail étendu sur un diplôme d'Arnoul le Vieux, comte de Flandre, diplôme par lequel le comte restitue à l'abbaye de Saint-Pierre, de Gand, les biens dont elle avait été dépouillée précédemment, M. Léon Vanderkindere a soumis cette notice à une critique détaillée, dans laquelle, au surplus, il reconnaît le soin et la méthode qui ont présidé au travail de M. Desmarez. On ne saurait entrer dans le détail des arguments de l'un et de l'autre de ces auteurs, mais on doit reconnaître que leur travail est des plus intéressants pour l'histoire de la Flandre au X^e siècle.

Dans une notice de quelques pages, M. Napoléon de Pauw a insisté sur le surnom de *buveurs d'hydromel* que les Gantois portaient au XIV^e siècle et sur la qualification de *brasseur* que quelques historiens donnent au tribun d'Artevelde. Il a fait suivre cette notice du texte d'une charte de l'année 1506 attestant que l'historien Villani se

trouvait alors en Flandre comme associé de la maison des Péruches, de Florence. La présence du célèbre chroniqueur italien dans le pays où se déroulèrent alors les incidents de la grande lutte des Flamands contre Philippe le Bel, donne une grande autorité au témoignage des faits qu'il rapporte.

Dans une première communication, M. Alphonse Goovaerts, archiviste adjoint de l'État, nous a fait connaître d'intéressants détails sur quelques agents de bas étage auxquels le célèbre Walsingham, l'un des ministres de la reine Élisabeth d'Angleterre, avait confié la triste mission de nouer en Belgique des intrigues ayant pour but de compromettre la reine d'Écosse, Marie Stuart, alors prisonnière.

Une seconde étude a été consacrée par lui aux ordonnances données en 1480 à Tournai par l'administration municipale de cette ville au métier des peintres et des verriers (auquel étaient affiliés les enlumineurs, les peintres de cartes à jouer, de jouets d'enfants, de papiers de tentures, les badigeonneurs à la colle et les mouleurs).

Une troisième reproduit le texte d'une ancienne description du village de Court-Saint-Étienne, près de Wavre, datant de l'année 1640 environ, et que M. Goovaerts a découverte aux Archives du Royaume.

Nous devons à M. Arthur Gaillard, docteur en droit et en sciences politiques et administratives, chef de section aux Archives du Royaume, un travail intitulé : *L'origine du Grand Conseil et du Conseil privé*. M. Gaillard nous semble avoir étudié avec beaucoup d'attention l'origine de ces corps politiques, qui jouèrent aux Pays-Bas un rôle si important pendant le XV^e et le XVI^e siècle.

Nous devons également signaler, à cause de l'importance des renseignements qu'il renferme, le mémoire de M. Joseph Halkin, docteur en philosophie et lettres à Liège, intitulé : *Dépêches des officiers au service de la France concernant les opérations militaires des armées de Louis XIV en Belgique, pendant les mois de mai, juin et juillet 1675, suivies d'un inventaire des archives du Ministère de la Guerre en France concernant la Belgique.* Inutile d'insister sur l'intérêt qu'offre cette compilation et sur les nombreux renseignements qui y sont contenus.

Nous avons l'honneur, Monsieur le Ministre, en terminant ce rapport, de vous présenter l'expression de notre haute considération.

Le Secrétaire,

ALPHONSE WAUTERS.

Le Président,

STANISLAS BORMANS.

Ce rapport est approuvé par la Commission; il en sera envoyé copie à M. le Ministre de l'Intérieur et de l'Instruction publique.

PUBLICATIONS.

M. le Secrétaire communique une lettre de M. Martin, directeur de la maison Hayez, indiquant l'état d'avancement des travaux au 5 juillet.

COMPTABILITÉ.

La Commission décide, sauf approbation de M. le Ministre de l'Intérieur et de l'Instruction publique, qu'une somme de 150 francs sera mise à la disposition de M. Lonchay, professeur à l'Université de Bruxelles, afin de lui permettre de se rendre à Paris, pour y rechercher et revoir les documents servant à la publication des *Commentaires sur la guerre de Frise*, par le colonel Verdugo.

Elle autorise MM. Pirenne et Kurth à faire prendre copie : le premier, de documents inédits concernant l'organisation des métiers en Flandre ; le second, de passages d'un manuscrit existant en Angleterre et concernant Lambert le Bègue.

COMMUNICATIONS ET LECTURES.

Il est donné communication à la Commission :

1° D'un travail de M. Pirenne, membre suppléant, intitulé : *Documents relatifs à l'histoire de la Flandre pendant la première moitié du XIV^e siècle* ;

2° D'une notice de M. Poncelet, archiviste adjoint de l'État, à Mons, portant pour titre : *Nouveaux détails relatifs à la guerre de la Vache ou de Ciney* ;

3° D'une dissertation de M. Delescluse, chargé de cours à l'Université de Liège : *Les archives de Vieme et l'histoire des gouvernements de Königsegg et de Prié*.

Ces trois travaux seront insérés dans le compte rendu de la séance.



I.

*Documents relatifs à l'histoire de la Flandre pendant
la première moitié du XIV^e siècle.*

(Note supplémentaire.)

(Par Henri Pirenne, professeur à l'Université de Gand.)

Une obligeante communication de M. E. De Sagher, archiviste de la ville d'Ypres, à qui je suis heureux de pouvoir adresser ici mes meilleurs remerciements, me permet de rectifier la date que j'avais donnée à un document publié récemment par moi dans le *Bulletin de la Commission royale d'histoire*, 5^e série, t. VII, pp. 24 et suivantes.

Ce document renferme de curieuses instructions rédigées pour les délégués envoyés par la commune d'Ypres au roi de France, dans le but d'obtenir l'autorisation de conserver le fossé de la ville et les portes de l'enceinte intérieure. Comme il y est fait allusion aux travaux à exécuter à l'étang de Dickebusch, travaux autorisés par Robert de Béthune en 1520, et comme, d'autre part, la ville reçut en 1552 l'autorisation de reconstruire ses anciennes portes, j'avais cru devoir placer entre ces deux dates extrêmes la rédaction de notre texte. Dès lors, il me paraissait se rapporter à la paix d'Arques (1526), qui imposa aux Flamands, comme on sait, la destruction de leurs forteresses. Cette conjecture était erronée. En réalité, notre

document est antérieur non seulement à la paix d'Arques, mais même à la prise d'Ypres par Zannekin en 1525. M. De Sagher me signale, en effet, un grand nombre d'extraits des comptes communaux, desquels il résulte à toute évidence que le parti populaire, après s'être emparé d'Ypres, y fit exécuter de nombreux travaux de défense. Or, le texte que j'ai publié affirmant que depuis 1502 on n'a plus fait de forteresses dans la ville, a été écrit évidemment avant 1525. Il est non moins évident que j'ai eu tort de l'invoquer contre la tradition qui attribue à Zannekin, ou du moins à ses partisans, la construction de nouveaux remparts à Ypres.

Le *commun* victorieux agit en 1502 et en 1525 d'une manière identique. En 1502, après avoir livré la ville à Gui de Flandre, il s'empressa de fortifier les faubourgs, c'est-à-dire précisément cette partie de la ville qu'habitaient la masse des tisserands et des foulons, et que les patriciens, pour mettre ceux-ci dans l'impossibilité de se défendre, s'étaient toujours gardés d'entourer de remparts. Après la paix avec la France et le triomphe de la bourgeoisie riche sur les métiers, qui en fut la conséquence, la nouvelle enceinte des faubourgs fut abattue, mais les *bonnes gens* laissèrent subsister, au mépris des ordres du roi, l'enceinte intérieure qui les mettait à l'abri d'un coup de main des artisans. Les faubourgs, où résidait « l'effort du commun », furent démantelés, tandis que le centre de la ville, habité par les propriétaires fonciers et les marchands, conserva ses portes et sa ceinture de murailles. Ainsi le contraste que présentaient les deux groupes sociaux entre lesquels se répartissait la bourgeoisie apparaissait jusque dans l'aspect extérieur de la ville. Au centre des faubourgs ouverts des artisans s'élevait, comme une solide bastille, la

ville des *poorters*, et rien ne prouve mieux que cet étrange spectacle, la défiance et la haine que le parti des *bons* et celui des *mauvais* nourrissaient à l'égard l'un de l'autre. La prise d'Ypres par Zannekin fut le signal d'une terrible réaction. Le commun s'empara du pouvoir, tandis que les échevins et les riches fuyaient vers Gand ou vers la France, et son premier soin fut, comme en 1502, de construire une solide enecinte autour des faubourgs. Les extraits de comptes qu'on lira plus bas montrent avec quelle vigueur et quelle activité les travaux furent poussés. On ne se contenta pas d'ailleurs de munir de remparts les quartiers populaires, on s'empressa de détruire les anciennes portes qui avaient servi pendant si longtemps de sauvegarde aux *bonnes gens*. Mais lorsque, après la bataille de Cassel, ceux-ci revinrent au pouvoir, ils agirent comme ils l'avaient fait déjà auparavant. Les nouvelles fortifications furent détruites, tandis que, avec l'autorisation du roi, les anciennes portes et les anciennes murailles fermant la ville bourgeoise furent rétablies (1). Les textes que M. De Sagher a eu l'obligeance de me communiquer se rapportent, on le voit, à un épisode caractéristique des luttes sociales qui ensanglantèrent la Flandre pendant le premier quart du XIV^e siècle. On remarquera avec intérêt que, sauf le premier, tous sont rédigés en flamand. La langue populaire se substitua au français pendant les années où la ville fut administrée par les tisserands et les foulons. Le français reparut dans les comptes après leur défaite en 1528.

Pour en revenir aux instructions qui ont été l'occasion

(1) DIEGERICK, *Inventaire des chartes de la ville d'Ypres*, t. II, pp. 65 et 79.

de cette courte note, il me reste à en déterminer la date le plus exactement possible. Nous venons de voir qu'elles ne sont pas postérieures à 1525. Mais on peut fixer l'époque de leur composition d'une façon plus précise. Au moment où elles furent écrites, en effet, les travaux à l'étang de Dickebusch n'étaient pas encore commencés. Or on les entreprit dès le mois de novembre de la même année, comme le prouve la rubrique suivante du compte communal d'Ypres de novembre 1520 à novembre 1521 : « Ce sont les cous et les frais fais pour le grant vivier à Dickebusch que la ville a fait faire de nouvel par le tans Jehan de Lo et Jehan Bierzebond trésoriers de le année (1). »

Ainsi notre mémoire a certainement été écrit avant le mois de novembre 1520. M. De Sagher le croit même avec beaucoup de vraisemblance antérieur au 1^{er} septembre 1516. On possède, en effet, à cette date un concordat entre le régent du royaume de France et les Flamands, décidant entre autres que « mesire le régent [enverra] bone gent gracieuse au pais qui verront les nouveles et les vieilles forteresces et ce qui sera pour les nécessitez des villes, des eaus ou autres choses, ou par quoi se elles cheoient en destruisant édifices les villes seroient *défigurées* ... (2) ». Il est très possible que nos instructions aient été écrites pour les délégués d'Ypres envoyés aux conférences d'où sortit le concordat de 1516. La présence de l'expression caractéristique : *défigurées*, dans les deux textes permettrait même de supposer que le premier n'a pas été sans influence sur la rédaction du second.

(1) Je dois également ce renseignement à l'obligeance de M. De Sagher.

(2) LIMBURG-STIRUM, *Cod. dipl. Flandr.*, t. II, p. 286.

EXTRAITS DES COMPTES DE LA VILLE D'YPRES
DE 1525 A 1528.

(Communiqués

par

M. E. De Sagher, archiviste de la ville d'Ypres.)

Premièrement le semmedi devant le s. Jehan-Babstiste pour
2 semaines.

Item à plusieurs ouvriers machons, carpentiers et pynres
qui ont esté as portes en ceste semaine pour metre et warder
les espringales et les portes colliees (1) et pour oster les portes
et briser ce qu'il i appartenoit — —

Pour mener et traîner portes qui furent ostées et les
espringales des portes et autres choses en le ville et al ost de
Bruges et des Francs.

(Compte en rouleau, du 15 juin 1325 au
24 août 1325, Rubrique « Commun brief »
ou Travail et materiaux, n° 31-B-II-B.)

Item gheleivert Willem Ameide ende Wouter Tac omme
stene ghecocht te Betune ten porten bouf, 92 lb. 5 s.

Janne den Corten igheiven ter veste bouf, 2000 lb.

(Compte 3 octobre au 28 décembre 1325,
Rubrique « Diverse personen », n° 32-A-II.)

(1) Herses. Voy. Ducange, v° colaciis.

Item saterdaeghs vor Onser-Vrouwen daeh ter Lichtmesse : timmermans van 512 daehwerken ende 2 halve daehwerken werkende int nieuwe were van der port van 4 wouken, 52 lb. 8 s.

Item saterdaeghs up den 8^{sten} daeh van marte : van delvers ende van butdraghers werkende in de nieuwe veste bachten Cordenerigghen ende ter Elverdineporte ende ter Minnenbrughe, 41 lb. 8. d.

Item saterdaeghs vor Passehe daghe : delvers ende butters werkende in de nieuwe veste bachten Cordenerigghen ende elre, 20 lb. 8. s.

Item saterdaeghs vor Quasimodo : van den costen de porten te breikene ende van waghnen ende kerren van 4 daghen, 84 lb.

Item saterdaeghs na Quasimodo : van den costen de porten te brekene ende omme de stoffe oeh te voerne, 190 lb.

Item saterdaeghs up den 12^{sten} daeh van aprille : van den porten te breikene ende de stoffe oeh te voerne ende van andren werke achter porten, 205 lb.

Item saterdaeghs vor s. Maerex daghe : van den porten te breikene ende de stoffe oeh te voerne ende van andren werke achter porten, 120 lb.

Item saterdaeghs na S^t Maerex daghe : van den porten te breikene ende van stoffen oeh te voerne ende van andren werke achter porten, 77 lb.

Item saterdaeghs der Helegher-Crusen daghe : van den porten te breikene van stenen en teighelen te bringhene up S^t Martins kerhof — — — 62 lb.

Item saterdaeghs Tsinxe avonde : van den porten te rumene ende van werelieden — — — 49 lb.

Norhoude van sinen tashwerke ter Dixmudeporte, ter Boesingporte ende ter Elverdineporte van stenen te hauwene ende te leverne ende mids desen ende andren ghelde dat hem ileent was in de oude rekeninghe so es hi ol betaelt os van dien werke, 56 lb. 9 s.

Item saterdaeghs na Tsinxen : van den porten te rumene ende van den tunen te makene daer de porten stocden ende van andren werke achter porten, 28 lb.

Item saterdaeghs na den Sakermente daghe : Hannin van der Cruce van 8 zacke cales ter Timpelporte ende ter niewer Hanguaerporte, 20 d. Clais den Cuenech van den weighen te makene an de nieuwe (1) biden nieren porten van 2 daghen, 2 s. 6 d.

(La même citation pour douze autres individus.)

Item saterdaeghs up den eersten dach van woedemaent : 57 timmerlieden van 556 dachwerken werkende — — — ende van tunen ten ouden porten — — — te makene, 54 lb. 16 s. 11 d.

Gluydeckers van 25 dachwerken ende 2 halve werkende ter niewer Hanguaerporte ende ter Timpelporte ter watermolne, 44 s.

Van 312 seove gluyts ibeseght ter niewer Hanguaerporte, 58 s.

Cruskine van calke te draghene ter niewer Hanguaerporte. Delters ende kerdewaghencruders ende heyers ende hazers (2) werkende an de stadboomminghe ende elre an de niese veste van 2 wouken, 16 lb. 5 s. 2 d.

Item saterdaghs up den 7^{sten} dach van woedemaent : van teenroeden ende van hoepen ten husekine bouf (5) bider niewer Hangwaerporte, 8 s. 4 d.

Jan Veise, Christiane van Rozebeike ende Symon Cockaerde

(1) Un mot semble manquer dans le texte original.

(2) Heyer, ouvrier enfonçant des pilotis au moyen d'un mouton (heye, *Kiliaen*). Hazer ou Aser, ouvrier chargé d'épuiser les eaux. Voy. Gaillard, *Glossaire arch. Bruges*, v° aser.

(3) Teenroeden, des verges d'étain; hoepen, des cercles. Voy. GAILLARD, *op. cit.* v° houpen. Il s'agit peut-être de la construction d'une machine de guerre.

van haren tasehwerke ter Boesingporte, ter Dixmudeporte ende ter Elverdineporte de welke si namen te makene ilike der Thoroutporte ende mids desen ende den andren ghelde dat hemleden gheleent was so syn si vulgouden, 8 lb.

Janne van den Kerchove ende Danine den Maits van haren tasehwerken ter Bueterporte ende ter Posterne ten Heimeldale de welke si namen te makene ilike der Thoroudporte ende mids desen ende den andren ghelde dat hem leden ileent was so syn si vulgouden, 42 s. 6 d.

(Compte en rouleau, 28 décembre 1325 au 12 juin 1326, Rubrique « Commun brief », n° 32-B-II-C.)

Item saterdaeghs na s. Vineensis daghe : Jan Spieringh van dat hie ontfine ende sreef ende leverde tghelt van den veste, 6 lb. (1).

Item saterdaeghs na Quasimodo : Catheline Ypermans van dat soe Pieter van den Ghilthuse den waghensmakere inas van ere wonde die hi ontfine ter Cominporte os men de porte brae, 18 s.

Item 51 zelscotters die ten nieren porten laghen van 40 daghen die begonsten lighen s. Visensis avonde, 77 lb. 7 s. 6 d.

(Compte ut supra, Rubrique « Diverse personen, etc. », n° 32-B-II-D.)

Item saterdaeghs na s. Maertins daghe in den zomer : 21 timmerliede, 97 daehwerke werkende ten tunen an de oude porten, ten drawende heeken (2) enden ten dammen — — —

(1) Cette citation tendrait à prouver l'institution d'un fonds spécial des fortifications et de comptes spéciaux qui doivent avoir disparu.

(2) Herses.

21 personen onder delvers, stampers, kerdewagheneruders werkende ten ouden porten ten damme — — —

Item saterdaeghs na der octave van s. Martins daghe : van 13 kerren zavel ende 12 kerren teghelen ivoert van der ouder Boesingporte ten Briele — — —.

Item s. Lauwerens avonde : 2 caledraghers van 68 zacke cales te draghene bachten Cordenerigghen ende ter niewer Hangwaerporte — — —

Item saterdaeghs na Onser-Vrouwen dach : Pieter den Cammere van 4000 teighellattenaghelen ibeseght ter niewer Hangwaerporte meide te makene, 18 s. 8 d.

Item saterdaeghs s. Bertelmeus avonde : 14 timmerlieden van 74 $\frac{1}{2}$ daghwerken werkende ten overdraghe, an de springhale ende an de tune ten ouden porten. Janne den Blonden van enen tashwerke van te deckene met teighelen de Hangwaerporte, 45 s.

Item saterdaegh na Onser-Vrouwen daghe in septembre : — — — ende van andren yserenne werke ybeisecht ten husekinen ten niewen porten.

Item saterdaeghs na s. Matheus daghe : Pieter den strate-makere van enen tashwerke van der strate te makene tus-schen der Zinnebeicstrate ende der Curtrieporte — — —

*(Compte en rouleau, 12 juin 1326 au 8 octo-
bre 1326, Rubrique « Commun brief »,
n° 32 C-II-C.)*

Item saterdaghs na s. Martinsdaghe : Jacob Ghengen van 1 tashwerke van te makene 1 brigghen over de Ypre ter niewer Boesingporte, 6 lb. 2 s. 8 d.

Item saterdaghs vor s. Kathelinen daghe : Pieter den Strate-makere van 1 tashwerke van der strate te caelhiedene tus-schen der niewer Hanguarporte ende der Curtriestrate.

Thierine den stratemakere van 1 tashwerke van der Mes-

sinstrate te makene ten ustersten [veste] ende bi der niewer porte.

Item saterdaghs s. Nielaus daghe : enen cauchiedere van 4 daghe ter ouder Elverdingporte.

Item saterdaghs na Onser-Vrouwen daghe in decembre : Pieter Tourlemaine van 550 staken van 5 vuerinecortelinghe (1), van 5 reghelen van 50 voeten van 150 essehinelatten ende van 5 ekinen voetlatten (2) ende 2 balken palen of te makene ten niefen vesten.

Item saterdaghs na middewintere : 51 personen delvers werkende an de niefve veste ter Curtrieporte elken van 2 daghen, de welke beiterden de veste.

Janne van den Damme van te vulmakene tende van der veste tussche der Thoroudporte ende den damme ende te diepene.

Item saterdaghs na niefve daech : 46 personen delvers werkende an de niefve veste ter Curtrieporte, — — — de welke beiterden de veste.

Van 1 niefve lanterne ter niefve Dixmudeporte — — —

Item saterdaghs na s. Pauwels daghe : Jehanne van den Damme van te diepene de niefve veste tusschen der Curtrieporte ende den damme bachten Cordenerighen van 155 roeden 1 zestendeel min, van der roede 45 s., 289 lb. 17 s. 10 d.

*(Compte en rouleau, octobre 1326 au 6 fe-
vrier 1327 [n. st.], Rubrique « Commun
brief », n° 33-A-11-C.)*

Item saterdaghs s. Marx daghe : van delfwerke ende van buttiers ende van dat daer toebehordt int were van den scoven ute te draghene in de niefve veste ter Hanguarporte van 1 wouke, 19 lb. 4 s.

(1) Pièces de bois de sapin (vuerinhout).

(2) Mot à signification inconnue. Voy. GAILLARD, *Glossaire arch. Bruges*, v° voelatte.

Item saterdaghs na s. Marx daghe : idem 21 lb. 15 s.

Item saterdaghs na der Heligher-Crucen daghe : idem 22 lb. 7 s.

Item saterdaghs voor Ascensi dach : item 25 lb. 8 s.

Item Janne van den Damme van den overwerke dat hi deide an de seove in de nieuwe veste ter Hanguarporte.

(Compte en rouleau, 6 février au 29 mai 1327, Rubrique « Commun brief », n° 33-B-II-B.)

Item saterdaghs vor s. Jehans messe : item Jan Crestiene van 2 parthueren van dat hi voer alomme ten neuen vesten 4 s.

(Compte en rouleau, 29 mai 1327 à octobre 1327, Rubrique « Pardekin », n° 33-C-II-C.)

Eerst saterdaghs vor Tsinxen : van delfwerke ende van buttiers die werken in de seove ter Hanguarporte in de nieuwe veste, 47 lb. 2 s.

Jan Tacke, Paulin Tonize, Lammin de Conine ende Lammin Aloud van enen seavote te makene ter nieuwer veste bachte Thorins Vos.

Item saterdaghs der Triniteit avonde : van delfwerke ende van buttiers ende bedrivers die wrochten in de seove ter nieuwer Hanguarporte in de veste.

90 timmerlieden van 455 dachwerke onder hem ollen werkende olomme up de nieuwe veste an de ordyche (1).

Item saterdaghs na den Saerement daghe : van delfwerke van buttiers ende bedrivers die wrochten in de nieuwe veste ter Hanguarporte omme de scoven ute te draghene.

(1) Même mot que « hordyt », hordis, palissade. Voy. Ducange v° hurdicium.

Van 199 voederen die hout voerden van dar het yhauwen was buten nieren vesten toten porten.

Item saterdaghs vor s. Jehans messe : 20 houthauwers van 81 dachwerken onder hem ollen van houte te hauwene omtrent de nieren vesten omme de ordiche meide te makene.

Item saterdaghs na s. Martins daghe van 5 wouken : Jacob Ghengen van den ordichen te makene up de nieren vesten tussehen der Boesingporte ende den damme ieghen de Coestrate van 65 doeren te stakene 4 lb 17 $\frac{1}{2}$ s.

Willem Benedicte van den zelve tussehen den vorseiden damme ende der Elverdingporte van 14 roeden yreighelt ende 56 roeden ystaect (1) 1 voet min, 5 lb. 19 s.

Item — — — tussehen der Elverdingporte ende der Albelmolne van 79 $\frac{1}{2}$ roeden vulmaect ende zi hebben de ene helt te wide ystaect 2 voeten, 7 lb. 12 s. 4 d.

Item — — — tussehen der Albelmolne ende der Bueterporte van 29 roeden vulmaect, 58 s.

Item — — — tussehen der Bueterporte ende Stassins Snoucs werke van 52 $\frac{1}{2}$ roeden vulmaect, 5 lb. 5 s.

Item — — — tussehen den vorseiden werken ende tote bi der Timpelporte van 40 roeden 1 vierendel ystaect, 5 lb. 4 d.

Item — — — van der Timpelporte zootwart van 27 roeden ystaect. Item 16 roeden yreighelt. Item darna 15 roeden ystaect, 4 lb. 12 s.

Item — — — van den vorseiden werke zootwart van 129 roeden 1 vierendel min ystaect, 9 lb. 15 s. 3 d.

Item — — — van den vorseiden werke toter Messinporte van 55 roeden vulmaect, 5 $\frac{1}{2}$ lb.

Item — — — van der steide werke ter Messinporte oostwart toter steide werke ter Comminporte van 62 roeden vulmaect ende 105 roeden ystaect ende de ene helt es te bindene ende 1 voet te wyt ystaect, 15 lb. 4 s.

(1) Clous de fer?

Pieter Stassin van der Steide werke van der Comminporte oostwart toter posterne van 53 roeden vulmaect ende 64 $\frac{1}{2}$ roeden ystaect ende 1 voet te wyt, 7 lb. 17 s. 5 d.

Item — — — van der posterne nortwart van 26 roeden ystaect ende 25 $\frac{1}{2}$ roeden vulmaect, 4 lb. 10 r.

Item — — — van den vorseiden werken nortwart van 12 roeden vulmaect ende 56 roeden ystaect ende 10 roeden van reighelne inder steide were, 4 lb 3 s.

— — — van den vorseiden werke toten werke van der Hanguarporte van 65 roeden 1 vierendel min ystaect, 4 lb. 14 s. 2 d.

— — — van der steide werke van der Hanguarporte nortwart van 18 roeden vulmaect, 56 s.

— — — van den vorseiden werke nortwart van 50 roeden ystaect ende 95 roeden vulmaect, 11 lb. 11 s.

— — — van den vorseiden werke toter Thoroudporte van 29 roeden vulmaect, 58 s.

— — — van der Thoroudporte nortwart van 57 roeden vulmaect ende 25 roeden ystaect ende 19 roeden vulmaect, 9 lb. 9 $\frac{1}{2}$ s.

— — — van den vorseiden werke toter steide werke ter Dixmude porte van 21 roeden vulmaect ende 11 roeden ystaect ende 45 roeden vulmaect, 7 lb. 8 $\frac{1}{2}$ s. (1).

Lammin van Ardoeye van in tassche te makene ende te slichtene een dal in de nieuwe veste ter Kemmele.

Riquart Steven van te slichtene de weighe ter nieuwer veste tusschen den Heimeldale ende ter Vormezele strate 50 s.

(1) Ces divers passages donnent toute l'enceinte fortifiée de la ville, excepté de la porte de Dixmude à la porte de Boesinghe, distance égale à peu près à celle qui existe entre la Hanguarporte et la porte de Thourout.

Item saterdaghs vor s. Marien-Magdaleneu daghe van $\frac{1}{4}$ wouken : Christiane van Rozebeike ende Jan Havelose van in taschwerke te hoghene de nieuwe Hanguarporte van machourien van $9\frac{1}{2}$ voeten 15 lb. 6 $\frac{1}{2}$ s.

Item saterdaghs vor s. Bertelmeus daghe van 5 wouken: van wachtene de 2 damme ten niwen vesten van 6 wouken.

(Compte en rouleau, 29 mai 1327 à octobre 1327, Rubrique « Commun brief », n° 33-C-II-D.)

Meester Jan Stivelboude ygheven in hovescheiden van dat hi help besien ter steide werke als me de ordiche maecte up de nieuwe vesten, $\frac{1}{4}$ lb. 16 s.

Jehan Pauwelse van dat hi bescadicht was van der niewer veste — — — 6 lb.

(Ibidem, Rubrique « Diverse personen », n° 33-C-II-E.)

Item saterdaeghs na den toghedaghen van der Ypermaret : 5 delvers elken van 5 daghen, 2 stampers elken van 5 daghen werkende ter niewer veste, 7 s.

Item saterdaeghs vor half vastenen : 12 delvers — — — werkende te 2 overdraghen ende ten 5 dammen buter Boesingporte an de niewe veste, 55 s. 6 d.

Item saterdaeghs Palmezondaghe avonde : 16 handwerclieden delvers, kerdewagheneruders, butters werkende an de niewe vesten ende elder — — — 4 lb. 18 s. 6 d.

Item saterdaghs na Assensi daghe : 9 delvers — — — werkende ter Bueterporte ende bachten Cordenerigghen in de niewe veste — — —

Item saterdaeghs Tsinx avonde : 12 maitse — — — werkende ande niewe porten.

18 fonderers, delvers, hazers, kerdewagheneruders — — — werkende in de niewe veste ende eldere, 7 lb. 5 s.

Butdraghers ende laders die wroghten in de nieuwe veste bi der nieuwer Hangwaerporte omme de scoeve ute te draghene. Willem Hughen van te makene in tassehe ene rirole tussehe der Marestrate ende ter Dixmudstrate binnen der nieuwer veste.

Item van den sloten van den 2 Messinporten te verbeiterne ende te vermakene.

(Compte en rouleau, 31 janvier au 27 mai 1328, Rubrique « Commun brief », n° 34-B-II-C.)

Item saterdaeghs na der Helegher-Cruceen daghe in septembre : Jan Taispile isent nachts oetrent de nieuwe vestem met seepenen van 14 nachten van parthuieren, 28 s.

(Compte en rouleau, 27 mai à novembre 1328, Rubrique « Pardekin », n° 34-C-II-B.)

Eerst saterdaeghs der Triniteit avonde : delvers ende buttiers werkende in de nieuwe veste der nieuwer Hangwaerporte van 4 daghen, 24 lb. 5 s.

Item saterdaeghs na Saeremen daghe : delvers ende butters werkende inde nieuwe veste ter Hangwaerporte van 5 daghen 28 lb. 14 s.

Item saterdaeghs s. Barnabas daghe : delvers ende buttiers werkende in de nieuwe veste an beden ziden van der Hangwaerporte van 6 daghen, 52 lb. 12 s.

Item saterdaeghs vor s. Jehansmesse middezomer : delvers ende butters werkende in de nieuwe veste ter Hangwaerporte van 6 daghen, 55 lb. 5 s.

Item saterdaeghs na s. Jehausmesse te middelzomere : idem 5 daghen, 27 lb. 15 s.

Item saterdaeghs vor s. Martins daghe in den zomer : idem 6 daghen, 55 lb. 6 s.

Item saterdaeghs na s. Martins daghe in den zomer : idem 6 daghen, 59 lb. 10 s.

Item saterdaeghs vor s. Marien-Madalen daghe : van 2045 rawe berden te cantene ende van an te slane ten ordi-ehen an de nieuwe veste, 10 lb. 5 s. 6 d.

Item saterdaeghs na s. Marien-Madalenen daghe : van buttiers ende delvers werkende in de nieuwe veste ter Curtrye-
porte van 5 daghen, 57 lb. 12 s.

Item saterdaeghs vor s. Pieters daghe in den oust : idem van 6 daghen, 57 lb. 4 s. 6 d.

Item saterdaeghs na s. Pieters daghe in den oust : idem van 5 daghen, 24 lb. 2 s.

Item saterdaeghs vor Onser-Vrouwen daghe in den oust : delvers delvende up de nieuwe vesten daer me de berden stelde van 21 $\frac{1}{2}$ dachwerken onder hem ollen, 27 s. 8 d.

Delvers ende butdraghers werkende in de nieuwe veste ter Curtrye-
porte, 27 lb. 15 s.

Item saterdaeghs na Onser-Vrouwen daghe in den oust : delvers ende butdraghers werkende in de nieuwe veste ter Zeilebeicstrate van 5 daghen, 27 lb.

Item saterdaeghs na s. Bertelmeus daghe : delvers ende butdraghers werkende in de nieuwe veste in veile steiden van 6 daghen, 14 lb. 4 s.

Item saterdaeghs na s. Jehans daghe in den oust : delvers ende butdraghers werkende in veile steiden an de nieuwe veste van 4 $\frac{1}{2}$ daghen, 18 lb. 5 s.

Item saterdaeghs na der Heileghen-Crucen daghe in sep-
tembre : van den berden te wachten die in vielen ter nieuwer veste ten scove van 1 nacht, 12 d.

Nous arrivons ici à l'époque de la soumission de la ville d'Ypres au roi de France, après la bataille de Cassel. (Voir J. Diegerick, Inventaire des chartes et documents de la ville d'Ypres, nos 428, 429, 450, t. II, pp. 49 à 55.) On s'en aperçoit aisément dans les comptes. En effet, tous les travaux de fortifications sont arrêtés net et les conventions pour l'entreprise de ceux-ci sont rompues. On lit en effet :

Item saterdaeghs vor Alre SS. daghe : Jan Veise, Jan Loudon ende Janne van den Hille van te hoghene de Zinnebeieporte van den middelsten ghrendelen slicht den uppercanten van den neidersten zoldere ende te bewerpene in tassehe omme 15 lb. ende omme dat zyt niet vulmaecten zo was hemleiden ymindert 10 s. ende tremenant wat hemleiden ygheven, 14 lb. 10 s.

Jan Havelose ende Jehanne van den Kerchove van te hoghene de Elverdineporte ende de Dixmudeporte in tassehe, 14voeten hoghe ende daerboven 7voeten, 2 teighelen dicke yearteelt omme 54 lb. ende van te hoghene de Bueterporte 7voeten, 2 teighelen dicke omme 4 lb. ende omme dat zyt niet vulmaecten zo was hemleiden ymindert 14 lb. 4 s. 8 d. ende tremenant was hemleiden ygheven, 25 lb. 15 s. 4 d.

(Compte n° 34-C-II-C ut supra.)

II.

*Nouveaux documents relatifs à la guerre dite
« de la Vache de Ciney ».*

(Par ÉDOUARD PONCELET, conservateur adjoint des archives de l'État,
à Mons.)

Nous avons vu, dans une notice publiée dans les *Bulletins de la Commission royale d'histoire* (1), qu'il fallait mettre au rang des légendes l'histoire de la *guerre de la Vache* telle que la racontent les chroniqueurs, et que le véritable motif de ce conflit fut une contestation territoriale provenant de l'inféodation au comté de Namur, par le chevalier Jean de Beaufort, de la seigneurie de Goesnes, terre allodiale de l'évêché de Liège.

Le bon accueil fait à notre communication par ceux qui se sont occupés de l'histoire de cette époque, nous engage à publier quelques nouveaux documents, recueillis aux archives de Paris, de Lille et de Namur, qui permettent de mieux préciser certains épisodes de cette sanglante querelle.

L'un de ces documents donne la date des premiers conflits à main armée ou, plutôt, du commencement de la

(1) 5^{me} série, t. III, pp. 275-595.

guerre entre Jean d'Enghien, évêque de Liège, et Guy de Dampierre, marquis de Namur; car les différends et même les actes de violence entre les Liégeois et les membres de la famille de Beaufort durèrent assez longtemps avant que Guy de Dampierre se soit cru obligé d'intervenir officiellement dans le litige et que cette dispute entre l'évêque de Liège et son vassal se soit transformée en une guerre de pays à pays.

La guerre éclata en avril 1276; les villes liégeoises voisines du comté de Namur conçurent, pour leur sécurité, des craintes que la suite des événements ne justifia que trop et s'occupèrent, sans retard, à construire ou à restaurer les remparts, bien primitifs encore, qu'elles pouvaient opposer aux attaques de l'ennemi.

Fosses, ville du pays de Liège, était, par sa situation, une des plus exposées aux entreprises des Namurois; les bourgeois décidèrent de l'entourer de palissades et de barrières; mais, ne trouvant pas dans les forêts communales assez de bois pour achever leurs travaux, ils allèrent prendre dans les possessions de l'église collégiale de Saint-Pholien les perches et les matériaux qui leur manquaient; le chapitre de Fosses, vu la destination des bois qu'on lui enlevait et l'imminence du danger, ne fit pas d'opposition, mais pour que cela ne pût, à l'avenir, porter préjudice à l'église, le maire, les échevins et les habitants de la ville se présentèrent, le 22 avril 1276, devant Nicole de Condé, sire de Morialmé et de Bailleul, avoué de l'église de Fosses, et déclarèrent qu'ils avaient usé du bois appartenant au chapitre, non en vertu d'un droit, mais par nécessité, pour la sécurité de la ville; ils offrirent d'ailleurs de restituer, soit en argent, soit par le produit de leurs forêts, ce qu'ils avaient enlevé dans le bois de l'église.

Les annales de Fosses présentent, dans la relation de ces événements, une lacune qui ne permet pas de savoir si cette ville subit les actes de pillage et de meurtre dont furent victimes les autres localités (1) et qui durèrent jusqu'à ce que les belligérants, fatigués eux-mêmes de ces violences, décidèrent un temps de répit.

D'ailleurs, Guy de Dampierre avait en ce moment bien d'autres préoccupations ; l'insuccès relatif de la croisade de 1270, où il avait accompagné et vu mourir saint Louis, roi de France, ne l'avait pas découragé et, de même que Jean, duc de Brabant, il était bien décidé à tenter une nouvelle expédition en Terre-Sainte (2). En présence

(1) Les *Annales Fossenses* relatent qu'en 1277, Guy, comte de Flandre, après s'être associé les comtes de Luxembourg et de Limbourg, le duc de Brabant et les évêques de... (lacune), dévasta le... et incendia complètement le village de Meeffe ainsi que l'église, et que beaucoup d'autres localités furent brûlées et détruites dans l'évêché de Liège, le pays de Namur et le comté de Luxembourg. PERTZ, *M. G. H.*, t. IV, p. 55. — ALEXANDRE, *Publications des bibliophiles liégeois*.

Les annales de Floreffe, qui, pas plus que celles de Fosses, ne font la moindre mention de la vache légendaire, rapportent les événements comme suit : En 1276 éclata une grande guerre entre le comte de Namur et Jean d'Enghien, évêque de Liège, pendant laquelle un grand nombre de villages furent brûlés de part et d'autre. Des Namurois étant entrés de force dans la ville de Dinant, y furent enfermés et massacrés par les bourgeois ; Ciney, Meeffe et beaucoup d'autres localités du pays de Liège furent brûlées. Le comte se rendit à Warvant avec une immense armée, mais l'évêque n'osa se présenter pour lui livrer bataille. — *Annales Floreffenses*, dans PERTZ, *M. G. H.*, t. XVI, p. 628.

(2) *Bull. de la Comm. roy. d'histoire*, 4^e série, t. XVII, p. 59.

des difficultés qu'il rencontra dans le gouvernement de ses États et des différends qu'il eut dès cette époque avec les communes flamandes, il dut renoncer à son projet; mais, voulant donner une suite à ses préparatifs, il accompagna, en 1276, le roi de France Philippe le Hardi dans sa guerre contre le roi de Castille (1).

Ces événements ne furent pas étrangers à la conclusion de la trêve dont le second de nos documents indique les conditions : le 4 août 1276, Guy de Dampierre, les comtes de Luxembourg et de La Roche, et Gérard de Luxembourg, sire de Durbuy, qui se trouvaient alors à Binche, accordèrent à Jean d'Enghien, évêque de Liège, une trêve de soixante-dix-huit jours, du 16 août au 1^{er} novembre 1276; l'acte relatif à cet armistice donne le nom de plusieurs des seigneurs qui furent, dans cette guerre, les principaux auxiliaires des deux souverains et qui, pour ce motif, furent spécialement compris dans la trêve ou en furent exclus; Rigaud de Beaufort, sire de Fallais, Gérard de Villeret et ses gens (2) du côté du comte de Namur y furent admis, mais le comte de Salm (3), partisan de Guy de Dampierre,

(1) KERVYN DE LETTENHOVE, *Histoire de Flandre* (5^e édition), t. I, pp. 265, 267, 278.

(2) Lors des enquêtes faites en 1278, sur les torts réciproques des belligérants, l'évêque de Liège se plaignit que plusieurs de ses bourgeois avaient été faits prisonniers « en la maison monsignour Wathier de Vilerech, ki est justeeceale le conte ». *Bull. de la Comm. roy. d'histoire*, 5^e série, t. III, p. 525. Tiré à part, p. 55.

(3) Henri, comte de Salm, cité en 1276, 1279, 1280; WACTERS, *Table des diplômes*, t. V, pp. 545, 561, 570, 596.

messire Baré d'Alleur (1), les de Rahier et Colon de Sohét (2), tous sujets et partisans de l'évêque de Liège (3), en furent exclus; en vertu de cet acte, l'évêque devait, jusqu'au jour de l'expiration de la trêve, « resasir le liu dont débas », c'est-à-dire remettre les de Beaufort en possession du château de Goesnes dont il s'était emparé; il était convenu que les prisonniers, de part et d'autre, devaient être raisonnablement *ostagiés*, c'est-à-dire échangés ou libérés moyennant équitable rançon.

Nous avons déjà signalé dans notre première notice l'intervention dans le conflit du roi de France Philippe le Hardi; cette intervention, très remarquable, est mise en relief par deux nouveaux documents : l'un est une lettre originale écrite de Huy, le 14 juin 1277, par l'évêque Jean d'Enghien au roi de France, par laquelle il lui fait savoir que, sauf sa vie et sa santé, il sera à Paris le 11 août suivant, comme le roi le lui a mandé, et qu'il consent à ce que la trêve existant entre lui et le comte de Flandre soit prolongée jusqu'au 1^{er} octobre.

Au jour dit, l'évêque de Liège était à Paris, à la cour du

(1) Baré d'Alleur, chevalier liégeois, figure dans les chartes du 5 mars 1259, 4 juillet 1265, 12 juin 1277 et 16 avril 1278. *Abbaye du Val-Saint-Lambert*, chartes nos 258, 288; *Collégiale Saint-Martin*, chartes nos 102, 107.

(2) Colon de Sohain, ou Sohét, et ses frères Wauthier et Renier sont cités dans des documents de 1278 et 1285. *Abbaye du Val-Saint-Lambert*, chartes nos 565, 575 et 575.

(3) Parmi les principaux alliés de l'évêque Jean d'Enghien se trouvaient encore son cousin Jacques de La Roche et le seigneur de Farciennes. *C. R. II.*, 5^e série, t. III, pp. 527 et 545. Tirés à part, pp. 55 et 70.

roi. D'après les conseils ou, peut-être, les ordres de celui-ci, il consentit à faire Philippe le Hardi arbitre de ses différends avec Guy de Dampierre; il jura d'observer la sentence royale et de faire tous ses efforts pour obtenir à ce sujet, avant la Toussaint, l'approbation de son chapitre cathédral (1).

Mais l'accord ne put encore se conclure à ce moment, à cause, surtout, du refus de Guy de Dampierre d'entrer en négociations avant que Jean d'Enghien ne lui eût donné satisfaction pour la terre de Goernes; ce n'est qu'au mois d'avril 1278 que les belligérants confièrent la décision de leurs différends à des arbitres (2), mais lorsque Jean d'Enghien mourut, la plupart des questions qui divisaient les deux pays étaient encore en suspens.

Peu de temps après cette mort, le 19 novembre 1281, Guy de Dampierre, qui désirait voir placer son fils Jean de Flandre, alors évêque de Metz, sur le trône épiscopal de Liège, et le chapitre de Saint-Lambert, qui gouvernait la principauté pendant la vacance du siège, résolurent de terminer leurs débats par un compromis définitif; le comte de Flandre nomma comme arbitres le chevalier Warnier de Dave et maître Henri de Poilvache; le chapitre de Liège choisit, de son côté, Guillaume de Petersheim, chanoine de Saint-Lambert, et le chevalier Henri de Fexhe; si l'accord

(1) Ces deux documents, qui font partie du Trésor des chartes des rois de France, aux Archives nationales à Paris, nous ont été communiqués par M. A. Delescluse, chargé de cours à l'Université de Liège.

(2) Du 9 janvier au 20 août 1278, Guy de Dampierre se ren lit deux fois à Paris. SAINT-GENOIS, *Inventaire des chartes des comtes de Flandre, à Gand*, n° 257.

ne pouvait se faire entre ces quatre personnes, sire Jean de Thuin leur était adjoint comme arbitre supérieur; le comte et le chapitre promirent, sous peine d'une amende de 1000 mares liégeois, d'observer la sentence arbitrale, laquelle devait être prononcée endéans la fête de Saint-Jean-Baptiste.

Quelque temps après, Jean de Flandre devint évêque de Liège, ce qui termina les débats et eut pour résultat de mettre, pour ainsi dire, le pays de Liège sous la tutelle du comte de Flandre.

La guerre n'avait pas causé aux belligérants que des dommages matériels; elle avait aussi troublé profondément le pays au point de vue religieux.

Le comté de Namur dépendait au spirituel de l'évêché de Liège; pendant les hostilités, l'évêque Jean d'Enghien, en vertu sans doute de la constitution pontificale contre les ravisseurs des biens ecclésiastiques, jeta l'interdit sur la terre de Namur; Guy de Dampierre appela au pape Martin IV de cet acte qu'il considérait comme une injustice. Jean d'Enghien mourut avant la décision de cette affaire et, le 50 octobre 1281, le pape chargea l'archevêque de Reims, le doyen de cette église et le chanoine Rufinus de s'enquérir de la vérité de ce débat et de prendre à son sujet une décision canonique et sans appel.

Gérard de Luxembourg, sire de Durbuy, avait été pendant la guerre « de la Vache », avec les comtes de Luxembourg et de La Roche, le principal allié de Guy de Dampierre; après la paix conclue entre le comte de Flandre et l'évêque de Liège, les débats de celui-ci avec le seigneur de Durbuy, compliqués encore de contestations territoriales, continuèrent aussi violents qu'auparavant; ils se livrèrent, en 1280, à Rahiermont, une bataille sanglante

où de nombreux prisonniers furent faits de part et d'autre. Une sentence arbitrale rendue le 12 septembre 1280 par Jean, duc de Lothier et de Brabant, n'apaisa que momentanément la querelle et, dix ans après, des arbitres durent de nouveau s'interposer entre eux.

Guy de Dampierre se porta garant, pour chacun des belligérants, de leur fidélité à respecter l'accord fait entre eux; ceux-ci, de leur côté, s'engagèrent, le 25 janvier 1290, à dédommager le comte de Flandre des frais et pertes qu'il aurait pu souffrir à ce sujet.

L'acte d'obligation de Jean de Flandre, évêque de Liège, étant inédit, nous le publions en annexe, ainsi que les autres documents mentionnés ci-dessus.

Les habitants de Fosses déclarent que, s'ils ont coupé des perches dans le bois de l'église Saint-Pholien, ce n'est pas en vertu d'un droit, mais parce que cela leur était nécessaire pour fortifier leur ville, en prévision de la guerre entre l'évêque de Liège et le comte de Flandre.

22 avril 1276, à Fosses.

Nos Nicoles de Condei sire de Morialmeis et de Bailluel avoué de Fosses faisons a seavoir a tos chiaus ki ces presentes lettres verront et oront ke com ensi fuist que li beriois de le ville de Fosses ewissent mestier de perches por lor ville a horder, por la dotanche de la guerre ki astoit entre le éveke de Liege de une part et le eonte de Flandres d'atre et alassent en o bos le Eglise de Fosses por prendre ces perches ki lor falloient, lesqueiles il ne poent en leur bos de la ville trover,

il maire, eskevins et atres plusors de part la ville vinrent devant nos ale requeste del eglise devant ditte et reconnerent que les devant dittes perches n'avoient prises en le bos del eglise par nulle droiture, par nulle costume ne par nulle usance kil y ewissent ne elamer y poissent, mais par droite nécessité de lor ville a horder, et offriront a la ditte eglise rendre atretant de lor propre bois u le vaillant en deniers que les perches valoent, se prendre les voloient, et partant que la ville devant ditte ne poist dehormais elamer droiture, costume ne usage dan tele chose do bois del eglise devant ditte a faire, nos en témoignage de ches choses, a la requeste del eglise, avons fait saeller ces presentes lettres de notre propre saial, ki furent faites et données a Fosse l'an del incarnation notre Seigneur J.-C. 1276 le merkedi devant la feste saint Mare en le mois de avril.

Cartulaire de l'église de Fosses, f. 82. Archives de l'État, à Namur.

Lettres par lesquelles Guy comte de Flandre et marquis de Namur, et ses alliés accordent à Jean d'Enghien, évêque de Liège, une trêve de septante-huit jours.

4 août 1276, à Binche.

Nous Guys, euens de Flandres et marchis de Namur. Henris, euens de Lucelbourg, Henris, euens de la Roiche, fis ainsneis au conte de Lucelbourg deseure dit, et Gerars de Lucelbourg, sires de Drubuy, faisons asavoer a tous que nos, a reverain peire Jehanc, par la grasse de Deu, eveske de Liege et aus tous ses aideurs, avons doneit et outroit bones triwes, loiaus et fermes de nous et de nos aideur, du lendemain del assumption Nostre Dame em mi aoust ki vint prochainement juskes au jour de la Tos sains et le jour tout. Et si sont en ces triwes

messires Rigaus de Falaiz, Gerars de Villerech et li sien; mais i en sont fors mis li euens de Sames, messires Barres Daleur et cil de Rahieres et Colons de Sohain. Et si doit resasir le liu don debas est li evesques devant dis jusques au jour de la triewe, saul tous drois, et doivent estre ostagies rainablement d'une part et d'autre li prisons, s'il ostegier se veillent. Et pour che ke che soit ferme chose et enstable, nos avons ces presentes lettres sailees de nos saiaus. Ce fut fait et doneit a Bynch, l'an del incarnation nostre signeur mil deus cens sixante et sesse, le mardi apres le feste Saint Piere entrant aowst. Ce fu done a Andenne, par copie, l'an del incarnation mil deus cens et setante et wit, le mardi apres les octaves de le Trinite.

Copie authentique en parchemin à laquelle est joint un extrait des lettres de l'Empereur Frédéric I^{er} du 7 septembre 1155. Ces deux pièces sont attachées par plusieurs bandes de parchemin où il n'a pas été mis de sceau.

Archives du département du Nord, à Lille, article B. 139; n° 1924 de l'Inventaire Godefroy

Lettres par lesquelles Jean d'Enghien, évêque de Liège, fait savoir à Philippe, roi de France, qu'il sera à Paris, à la cour du roi, le 11 août suivant, et qu'il consent à la prolongation de la trêve conclue entre lui et le comte de Flandre.

4 juin 1277, à Huy.

A tres excellent prince et segneur Ph. par le gracie de Dieu roi de France, Jehaus par cele meisme gracie evesques de Liege, salus et lui aparelliet a sen siervice et a sen commandement.

Sire, ie fac asavoir a vostre excellencie ke, sauve me vie et me sante, ie serai a Paris lendemain de le saint Leurent ki

vient prochainement, si que vos m'avez mandet, et me plaist bien ke li respis et les triwes ki sont entre le .. conte de Flandres et ses aiwes, d'une part, et mi, de l'autre, soient alongies iusques a le saint Remi ki vient prochainement. Ce fu donet a Hoy, l'an del incarnation nostre segneur MCC et LXXVII, le lundi apries le fieste saint Barnaban l'apostle.

Original sur parchemin. *Archives nationales*.
à Paris. *Trésor des chartes*, J. 527.

Lettres par lesquelles Jean d'Enghien, évêque de Liège, soumet à Philippe, roi de France, la décision des conflits existant entre lui et Guy, comte de Flandre.

Août 1277, à Paris.

Nos Johannes Dei gratia Leodiensis episcopus, notum facimus universis quod nos, de excellentissimi domini Philippi, Dei gratia regis Francorum illustris et curie sue legalitate et prudentia confidentes, omnes querelas et controversias que sunt inter nos pro ecclesia nostra ^a ex una parte et illustrem virum dominum Guidonem comitem Flandrie, ex altera, de alto et basso, beneplacito et ^b ordinationi prefati domini regis in totum committimus et submittimus, ita quod, de querelis et controversiis ipsis, pronuntiare possit et ordinare ad suam omnimodam voluntatem. Et sacrosanctis euangeliiis coram positus firmavimus, prestito juramento, nos servare et complere dictum seu ordinationem ipsius ^c domini regis ac per nos vel

a. Le texte B porte : ... et nobis adherentes, ex una parte et nobiles viros... Flandrensem, ... Luceburgensem comites et dominum Gerardum fratrem eiusdem comitis Luceburgensis ex altera.

b. B : ... et voluntati ac ordinationi.

c. B : ... ipsius manque.

per alium, ullo unquam tempore, in contrarium non venire. Et si contingeret, quod absit, quod aliquis de fidelibus vel ^a subditis nostris seu nobis adherentibus satagerent venire in contrarium, nos ipsos ad parendum dicto seu ordinationi predictis ^b, pro viribus distringeremus et essemus contra ipsos de parte dicti comitis ^c et sibi adherentium in premissis ^d, cum quibus per prefatum dictum regem pacem optamus habere, et iuvaremus eos ad rebellionem talium cohibendam. Et ad maiorem securitatem, per idem iuramentum promisimus nos facturos et curaturos, iuxta posse nostrum, infra instans festum Omnium Sanctorum quod capitulum Leodiense factum nostrum ^e in hac parte ratificabit, approbabit ac etiam promittet quod in contrarium non veniet in futurum et quod de hoc dabit suas patentes litteras domino regi predicto. Et similiter faciemus dari litteras magnarum villarum et insignium, nobis subditarum, illud amplius continentis, videlicet quod si venirent in contrarium, nec observarent dictum seu ordinationem predicti domini regis, quod homines et bona predictarum villarum in regno Francie licite caperentur et arrestarentur ubicumque invenirentur, donec sue transgressionis, ad dictum predicti domini regis, emenda congrua prestaretur. Promittimus etiam nos facturos et curaturos, infra predictum terminum, si potuerimus, quod amici et parentes nostri de regno Francie se obligent in manu domini regis ^f usque ad summam quadraginta milium librarum parisiensium solvendam eidem domino regi pro nobis si contingeret, quod absit, quod nos non servaremus dictum seu ordinationem ipsius. In

a. *B* : vel de.

b. *Au lieu de predictis, B porte* : dicti domini regis.

c. *B, au lieu de dicti comitis* : dictorum nobilium.

d. *B* : et sibi adherentium in premissis *deest*.

e. *B* : ... superscriptum ratificet, approbet ac etiam promittat.

f. *B* : ... predicti.

cuius rei testimonium, presentibus litteris nostrum fecimus apponi sigillum. Datum Parisii, anno domini millesimo ducentesimo septuagesimo, mense augusto.

A. Original sur parchemin, avec fragment de sceau pendant à des queues de parchemin.

B. Original sur parchemin, avec fragment de sceau beaucoup plus grand.

Archives nationales, à Paris. *Trésor des chartes*, J. 327.

Le pape Martin IV remet à l'archevêque, au doyen et à un chanoine de Reims la décision de la cause d'appel portée au Saint-Siège par Guy de Dampierre, au sujet de l'interdit lancé par l'évêque de Liège sur le pays de Namur.

50 octobre 1281, à Orviêto.

Martinus episcopus servus servorum Dei, venerabili fratri archiepiscopo et dilectis filiis decano ac Rufino canonico Remensibus salutem et apostolicam benedictionem. Sua nobis dilectus filius nobilis vir Guido comes Flandriæ et marchio Namurensis petitione monstravit quod bone memorie Johannes episcopus Leodiensis, nulla ipsius nobilis culpa seu contumacia exigente, ac alias sine causa rationabili, terram Namurcensem ejusdem nobilis consistentem in diocesi Leodiensi, auctoritate propria, supposuit ecclesiastico interdieto. Propter quod dictus Guido ad sedem apostolicam appellavit; quocirca discretioni vestre per apostolica scripta mandamus quatinus vocatis qui fuerint evocandi et auditis hinc inde propositis, quod canonicum fuerit, appellatione postposita, decernatis, facientes quod decreveritis auctoritate nostra firmiter observari. Testes autem qui fuerint nominati, si se gratia, odio vel timore subtraxerint, per censuram ecclesiasticam, appellatione cessante, cogatis veritati testimonium perhibere. Quod si non

omnes hiis exequendis potueritis interesse, tu frater archiepiscopus cum eorum altero ea nichilominus exequaris. Datum apud Urbem Veterem III kal. novembris, pontificatus nostri anno primo.

Original scellé d'une bulle de plomb pendant à double corde de chanvre. Légende :
MARTINUS PP. IIII.

Bibliothèque nationale, à Paris, Chartes des Flandres, Fonds latin, 9124, t. I, p. 126.

Lettres par lesquelles Guy, comte de Flandre et marquis de Namur, et le chapitre cathédral de Liège, pendant la vacance du siège épiscopal, soumettent à des arbitres la décision des conflits existant entre l'évêché de Liège et le pays de Namur (1).

19 novembre 1281.

Universis presentes litteras inspecturis Guido comes Flandrie et marchio Namurcensis, magister J. decanus, archidiaconus totumque capitulum ecclesie Leodiensis, sede cathedrali vacante, salutem et scire veritatem. Noveritis universi et singuli quod cum inter nos comitem, ex una parte, et nos decanum et capitulum, nomine et occasione episcopatus Leodiensis, ex altera, super pluribus et diversis articulis, questionum materie jam essent orte et oriri timerentur, tam terram episcopatus Leodiensis quam terram comitatus Namurcensis tangentibus, nos tandem, usi bonorum consilio, pro bono pacis et concordie, dictas questionum materias concor-

(1) Cet acte porte dans le cartulaire le titre suivant : *Lettre comment le comte Guy et mestre Jehan, doyen, l'archidiacre et tout le capitle del eglise dou Liege se misrent en arbitres.*

diter sopire cupientes, super dictis articulis omnibus ex quibus aliqua inter nos occasione premissorum orta esset hactenus vel oriri posset dissentio, in quatuor viros probos, videlicet Warnerum de Daules, militem et magistrum Henricum de Poilevace, a nobis comite, Willelmum de Pitresem, canonicum ecclesie predictae et Henricum de Fehe, militem, a nobis decano et capitulo electos, tanquam in arbitros seu amicabilem compositores compromisimus, promittentes bona fide et sub pena mille marcarum Leodiensium parti arbitrium observanti a parte ab eodem resiliente persolvendarum nos inviolabiliter observaturos quicquid dicti quatuor arbitri super premissis omnibus, de jure vel amicabilem componendo, inter nos partes ordinaverint, statuerint et pronunciaverint de alto et basso observandum; ita tamen quod si dicti quatuor arbitri in unam sententiam arbitralem seu compositionem amicabilem concordare non possent, stabitur illorum arbitrorum sententiae seu ordinationi vel compositioni amicabilem, quibus dominus Johannes de Tudinio, miles, quintus arbiter et superior a nobis communiter, in hac parte, electus et nominatus adherabit; et poterunt dicti arbitri super premissis articulis omnibus, simul et semel vel divisim, nunc super uno et nunc super alio, diversis vicibus, diebus et horis, si fuerit necesse, statuere, sententiarum, ordinare et amicabilem componere, prout eis utile videbitur et expediens; quorum arbitrorum sententiae, ordinationes seu compositiones amicales infra festum beati Johannis Baptiste nuper futurum debent terminari nisi, de consensu nostrarum partium, terminus fuerit prorogatus; qui etiam arbitri, antequam in aliquo procedant circa premissa, debent promittere bona fide prestita ab eis corporali quod fideliter super premissis hinc inde procedent et jus utriusque partis, videlicet tam nostri comitis quam episcopatus Leodiensis, equaliter, pro suo posse, conservabunt. In quo quidem arbitrio conductum est et adjectum per nos decanum et capitulum, de consensu nostri comitis,

quod nolumus nec nostre est intentionis per hanc compromissionem personas nostras vel etiam bona specialia capituli nostri in aliquo obligari, sed tantummodo episcopatum Leodiensem, nomine et occasione cujus hanc inivimus compromissionem. In quorum premissorum omnium testimonium et perpetui roboris firmitatem, presentibus litteris nos comes sigillum nostrum, et nos decanus et capitulum sigillum ecclesie nostre Leodiensis duximus apponendum. Datum et actum anno domini millesimo CC octogesimo primo, in crastino octavarum beati Martini hyemalis.

4^e Cartulaire de Flandre, art. B. 1364; pièce 186. Cartulaire de Namur, art. B. 1391; pièce 47. Archives du département du Nord, à Lille; n^o 2314 de l'Inventaire des Godefroy.

Jean de Flandre, évêque de Liège, s'étant engagé, sous peine d'une amende de 2,000 mares liégeois, à respecter l'accord fait entre lui et Gérard de Luxembourg, sire de Durbuy, promet de dédommager Guy, comte de Flandre et marquis de Namur, son père, lequel s'est porté caution pour assurer le paiement de cette somme, de tous les dommages qu'il pourrait souffrir à ce sujet.

25 janvier 1290.

Nous Jehans, par le grace de Diu, eveskes de Liege, faisons savoir a tous, com emsi soit que nous soïemes mis en mise, nous d'un epart et nobles hom li sires de Durbui, d'autre part, des debas qui estoient entre nous et luy, selone che qu'il est contenu ou compromis sour che fait entre nous et lui saele de nos seaus, et nous aïons enconvent a tenir et a warder le dit de cheaus qui sunt sour che pris, sour painme de deus mil mars de ligois, pour les quels nous avons mis en plege no chier

segneur et pere le conte de Flandres et marchis de Namur, nous, par ces presentes lettres nous oblejons et le nostre, par tout, de lui aquiter de tous eous, de tous frais et de tous damages qu'il poroit avoir par le raison de le dite plegerie. En tiesmoingnage de ces presentes lettres saclees de nostre propre saiel, faites et donnees en l'an mil deus cens quatre vins et noef, le merkedi apres le mois de Noel qui fu jours de le conversion saint Pol.

Au dos : Obligations Jehans de Flandres, vesques de Liege envers le conte Guy pour tenir un dit.

Original sur parchemin dont le sceau est perdu. *Archives du département du Nord*, à Lille, art. B. 286; n° 3115 de l'*Inventaire Godefroy*.

III.

*Les Archives de Vienne et l'histoire des gouvernements
de Königsegg et de Prié.*

(Par A. DELESCLUSE, chargé de cours à l'Université de Liège.)

Les Archives de Cour et d'État à Vienne sont très connues du monde savant; malheureusement, un bien petit nombre de nos historiens a pu y travailler d'une façon suivie, et personne, jusqu'ici, n'en a entrepris le dépouillement méthodique.

Lors de mon dernier séjour à Vienne, j'ai pu travailler pendant quelques semaines dans ce vaste dépôt, dirigé à cette époque par Son Excellence M. le chevalier von Arneth, dont les savants de tous les pays ont pu apprécier la vaste érudition et la complaisance sans limites. Je voulais rechercher tous les documents qui peuvent mieux faire connaître le gouvernement du marquis de Prié dans nos provinces. Mais un intérêt spécial me paraît s'attacher à l'histoire des premières années de la domination autrichienne; aussi, tout en étudiant le gouvernement du marquis de Prié, me suis-je appliqué à réunir les documents sur l'administration de Königsegg. A mesure que j'avais dans mon travail, je constatais davantage l'importance du dépôt de Vienne pour les différentes périodes de notre histoire moderne.

Le présent rapport a pour but de faire connaître les fonds que les historiens de Königsegg et de Prié auront à

explorer, mines d'une richesse extrême dont les trésors combleront les lacunes de nos archives nationales (1).

Le gouvernement de Königsegg fut de courte durée; aussi ai-je pu dresser la liste complète de ses rapports et des dépêches lui adressées.

Je ne pouvais malheureusement songer à entreprendre le même travail pour le gouvernement de Prié; j'ai dû me borner ici à quelques indications sommaires.

Le premier objet de mes recherches a été le fonds des *Berichte* ou *Rapports envoyés des Pays-Bas au gouvernement central à Vienne*.

Cette étude terminée, j'ai examiné les *Dépêches impériales*, puis la *Correspondance du prince Eugène*.

Enfin, j'ai dépouillé pour le premier quart du XVIII^e siècle un fonds dont M. Magnette (2) a, dans une étude très remarquable, signalé l'existence aux Archives de Vienne. Ce fonds n'a pas de nom, il n'est connu que par son numéro de classement : *Repert. D. D. Abtheilung B.* (3).

J'ai été ainsi amené à diviser mon rapport en quatre parties.

(1) Les archives et bibliothèques d'Italie contiennent également de nombreuses sources pour cette période de notre histoire. Dans son mémoire sur *La création d'une école belge à Rome*, pp. 24 et suiv. (Tournai, 1896), M. Cauchie a dressé la liste des nonces et internonces de Bruxelles ainsi que des volumes renfermant leur correspondance avec la cour romaine. Il a aussi signalé l'existence à Milan de fonds importants pour notre histoire à l'époque de Marie-Thérèse et de Joseph II. (Voy. *Bull. de la Comm. roy. d'histoire*, 5^e série, t. V, pp. 257 et suiv. Bruxelles, 1897.)

(2) *Bull. de la Comm. roy. d'histoire*, 5^e série, t. IV.

(3) Le fonds des *Weisungen*, que M. Magnette signale dans son rapport, ne remonte pas jusqu'au gouvernement de Prié.

PREMIÈRE PARTIE.

« BERICHTE » OU RAPPORTS ADRESSÉS PAR LES GOUVERNEURS
AUTRICHIENS DANS LES PAYS-BAS A LEUR GOUVERNEMENT A VIENNE.

Ce fonds s'étend sur toute la durée de la domination autrichienne dans nos provinces, mais je ne me suis occupé que des rapports adressés par Königsegg et par Prié à l'empereur, au prince Eugène et aux ministres établis à Vienne.

I. — *Rapports de Königsegg (26 décembre 1715- 12 novembre 1716).*

(Tous les rapports de Königsegg conservés dans ce fonds
ont été analysés ci-dessous.)

Le gouvernement du comte de Königsegg dans notre pays est à peu près inconnu. Gachard s'est surtout occupé des conférences d'Anvers et les quelques indications qu'il fournit sur l'administration intérieure sont loin d'être suffisantes. Au milieu des difficultés que rencontrait l'établissement du gouvernement régulier et des contestations avec les puissances maritimes et la France, en face de la ruine des finances et des troubles naissants, il est nécessaire de connaître l'attitude de Königsegg, sa ligne de conduite, ses vues sur l'administration du pays.

Analyse des rapports de Königsegg.

1. *Bruxelles, 26 décembre 1715. — Königsegg à l'empereur.* Il l'informe de la nécessité de changer les magistrats des provinces et des villes. Les magistrats de Flandre, particulièrement les ecclésiastiques, excitent les habitants contre les modifications de terrain stipulées par le traité de la Barrière. Les états de Brabant se plaignent de la cession du Limbourg.

2. *Bruxelles, 24 mars 1716. — Königsegg à l'empereur.* Situation du pays. La religion catholique a beaucoup souffert, il est nécessaire de rétablir le Conseil privé. Pour les réformes, il faut procéder avec lenteur et grande prudence. Le peuple est très jaloux de ses privilèges, l'état des finances est déplorable.

3. *Bruxelles, 15 avril 1716. — Königsegg à l'empereur.* Il lui présente onze personnes dignes d'entrer dans le ministère à créer à Vienne.

4. *Bruxelles, 16 mai 1716. — Königsegg à l'empereur.* Il lui transmet le rapport des commissaires de Lille qui engagent l'empereur à promettre de ne jamais établir de bureau de douane à Mortagne et à Deulemont, moyennant la cession par le roi de France des villages et territoires contestés.

5. *Bruxelles, 28 mai 1716. — Königsegg à l'empereur.* Le vicomte d'Audenarde, le conseiller Thisquen, le conseiller Wynants sont disposés à entrer dans le nouveau ministère à Vienne.

6. *Bruxelles, 8 juin 1716. — Königsegg à l'empereur.* Il a ordonné la fermeture de tous les temples protestants dans le Limbourg (Eupen-Hodimont).

7. *Même date.* — *Königsegg à l'empereur.* Le culte protestant n'est plus exercé à Audenarde.

8. *Bruxelles, 18 juin 1716.* — *Königsegg au ministre.* Les états de Limbourg protestent contre les décisions de l'empereur. Ceux de Brabant se sont joints à eux; ils se prétendent lésés dans leurs privilèges, demandent la suppression des tribunaux provisionnels du Limbourg et la remise de toutes les affaires au Conseil de Brabant.

9. *Bruxelles, 22 juin 1716.* — *Königsegg au ministre.* Le Limbourg se plaint du baron de Villers et du procureur général Tiège. Königsegg incline à penser que Villers et Tiège abusent de leur autorité pour exercer des vengeances personnelles.

10. *Bruxelles, 25 juin 1716.* — *Königsegg au ministre.* Il semble que Villers et Tiège agissent avec précipitation et violence, sans observer les formalités requises.

11. *Bruxelles, 1^{er} juillet 1716.* — *Königsegg à l'empereur.* Rapport sur les conférences de Lille.

12. *Bruxelles, 13 juillet 1716.* — *Königsegg au ministre.* Il espère voir finir bientôt les désordres du Limbourg, grâce aux assurances qu'il a données des bonnes intentions de l'empereur.

13. *Bruxelles, 20 juillet 1716.* — *Königsegg au ministre.* Il a informé les états de Limbourg que les ordres de l'empereur ne contiennent rien de contraire à leurs privilèges et a pris des mesures pour permettre à Villers et à Tiège de travailler, tout en les empêchant d'outrepasser leurs pouvoirs.

14. *Bruxelles, 27 juillet 1716.* — *Königsegg au ministre.* Il attend l'arrivée de Prié et demande ce qu'il doit faire ensuite. Il irait volontiers en France comme ambassadeur.

15. *Même date.* — *Königsegg au ministre.* Il lui fait connaître les conditions auxquelles le baron de Horion a révélé que les états de Liège doivent à l'empereur douze ans d'une rente de 10,000 écus.

16. *Bruxelles, 3 août 1746.* — *Königsegg au ministre.* Le comte d'Elissem pourrait remplacer Thisquen aux conférences de Lille. — Lui-même a eu beaucoup de peine à faire comprendre à Villers et à Tiège l'impossibilité d'user de rigueur vis-à-vis des états de Limbourg.

17. *Bruxelles, 10 août 1746.* — *Königsegg au ministre.* Les états de Limbourg refusent le subside.

18. *Bruxelles, 17 août 1746.* — *Königsegg au ministre.* Il attend les députés du Limbourg qui lui offrent une somme inférieure au subside demandé.

19. *Bruxelles, 20 août 1746.* — *Königsegg au ministre.* La chancellerie trouve-t-elle inconvénient à continuer l'affaire Horion (ci-dessus)?

20. *Bruxelles, 24 août 1746.* — *Königsegg au ministre.* Villers et Tiège ont depuis longtemps tous les pouvoirs nécessaires pour exécuter les ordres de l'empereur. — Le moment est venu de demander les subsides aux différentes provinces, mais il ne peut réussir si on ne lui accorde le pouvoir de changer les magistrats.

21. *Bruxelles, 25 août 1746.* — *Königsegg à l'empereur.* Même sujet.

22. *Bruxelles, 5 septembre 1746.* — *Königsegg au ministre.*

La chancellerie devrait s'occuper de l'affaire Horion. De plus, les états de Liège offrent 150,000 florins si par le traité de la Barrière ils pouvaient obtenir la démolition des citadelles de Liège et de Huy.

25. *Bruxelles, 14 septembre 1716 — Königsegg au ministre.*
Il est urgent de changer les magistrats; ils sont la cause des embarras pour l'obtention des subsides.

24. *Bruxelles, 17 septembre 1716. — Königsegg au ministre.*
Le marquis de Taracena n'a pas voulu recevoir Bollaert comme auditeur d'Anvers. Taracena n'avait pas ce pouvoir. — L'augmentation de la garnison d'Anvers n'est pas nécessaire.

25. *Bruxelles, 5 octobre 1716. — Königsegg au ministre.*
Le baron de Tonderfeld prétend pouvoir arranger les difficultés de Limbourg en apaisant les griefs contre les membres du tribunal. La situation de la province devient de plus en plus embarrassée. Villers est trop violent pour qu'on puisse se confier à lui.

26. *Bruxelles, 12 octobre 1716. — Königsegg au ministre.*
Les affaires du Limbourg se brouillent de plus en plus. Villers et Tiège eux-mêmes ne s'entendent pas. Le Limbourg est trop faible pour se révolter, mais le Brabant est menaçant. Seul un gouverneur spécial et intègre résidant sur les lieux pourrait arranger les affaires.

27. *Bruxelles, 19 octobre 1716. — Königsegg au ministre.*
Affaire Bollaert et de l'augmentation de la garnison d'Anvers (ci-dessus).

28. *Bruxelles, 2 novembre 1716. — Königsegg au ministre.*
Le tribunal de Limbourg ayant fait brûler à Henri-Chapelle une requête des états, l'animation dans le pays est très grande et il est à craindre qu'elle s'étende à toutes les provinces. Le

tribunal a été beaucoup trop vite; il avait cependant été averti.

29. *Bruxelles, 12 novembre 1716.* — *Königsegg à l'empereur.* Affaires du Limbourg. Königsegg est hostile à Villers. Il conclut à la réunion du Limbourg et du Brabant, à la suppression du tribunal provisionnel, ou tout au moins à la nomination d'une commission de trois personnes chargées d'instruire complètement cette affaire.

50. *Même date.* — *Königsegg au ministre.* Même sujet.

II. — *Rapports de Prié (6 octobre 1716-12 mai 1725).*

Faute de temps, il m'a été impossible d'analyser tous les rapports du marquis de Prié; je me borne donc à donner un aperçu général de leur contenu et à dresser une liste complète des liasses qui les renferment. (Voir également la quatrième partie de ce travail.)

A. — *Rapports sur les conférences de La Haye (6 octobre-12 novembre 1716).*

Le marquis de Prié, chargé de suppléer le prince Eugène dans le gouvernement des Pays-Bas, n'arriva pas immédiatement à Bruxelles. Il passa d'abord quelques semaines à La Haye, où l'appelaient les difficultés relatives au traité de la Barrière.

Les résultats du séjour de Prié à La Haye sont connus, en partie du moins; il n'en est pas de même de ses négociations dont les divers incidents nous échappent. Les rapports qu'il envoya de La Haye à l'empereur ou au prince Eugène comblent heureusement les lacunes de

cette histoire. Tout d'abord ils font connaître les contestations réciproques sur les différents articles du traité de la Barrière; en outre, et c'est là surtout le point intéressant, ils donnent le détail des projets d'alliance entre certaines puissances.

Dès le 9 octobre 1716, Prié déclare ne pouvoir arriver dans de plus mauvaises conjonctures : une triple alliance est près d'être conclue entre l'Angleterre, les États généraux et la France, aux dépens de l'Autriche. Le 20 octobre, il constate les efforts de l'Angleterre pour pousser la Hollande dans les bras de la France. La Hollande, au contraire, cherche à ménager en même temps l'Angleterre et l'Autriche.

Du rapport du 26 octobre, il résulte que la Hollande est résolue à proposer à l'empereur une alliance conforme à la dignité de celui-ci et à l'intérêt des deux pays. Prié espère empêcher ainsi l'alliance de la Hollande et de la France.

Le 27 octobre, il constate que les Anglais et les Français n'ont pas obtenu ce qu'ils voulaient des États généraux.

Enfin, le 10 novembre, il annonce son départ pour Bruxelles, heureux d'avoir pu empêcher l'alliance de la France et de la Hollande.

Ici s'arrêtent les relations de Prié sur les conférences de La Haye : je n'en ai d'ailleurs cité que quelques-unes. Il y a, en tout, sur ce sujet dix-huit lettres ou rapports adressés tantôt à l'empereur, tantôt au prince Eugène. Ces documents sont datés de La Haye, les 6, 8, 9, 16, 20, 25, 26, 27, 29, 30 octobre et 10 novembre 1716, et de Bruxelles, le 19 novembre de la même année.

B. — Rapports sur les Pays-Bas autrichiens
(19 novembre 1716-12 mai 1725).

Arrivé à Bruxelles, Prié annonçait au prince Eugène, dès le 19 novembre 1716, que désormais il lui enverrait directement ses relations et lui ferait connaître la situation du pays. A partir de ce jour jusqu'au moment où il quitta le gouvernement, en 1725, Prié ne cessa d'envoyer au prince Eugène, à l'empereur ou à Rialp des rapports détaillés sur nos provinces, leur situation et leur administration. Il le fit, selon les circonstances, avec plus ou moins de régularité, et ce défaut d'exactitude donna souvent lieu à des plaintes amères; mais ces documents n'en restent pas moins une des sources les plus importantes de l'histoire de notre pays, au début du XVIII^e siècle.

Toutes les questions d'administration et de gouvernement extérieur ou intérieur y sont successivement traitées. Souvent, ces rapports sont rédigés sur l'ordre du gouvernement central ou du prince Eugène. Parfois ils accompagnent des mémoires, des requêtes ou des lettres de particuliers, de personnages officiels, de représentants des corps constitués, des résidents étrangers. La plupart des documents ainsi annexés aux rapports ont été conservés aux Archives de Vienne, en originaux ou en copies, et il en est un bon nombre qu'il serait impossible, aujourd'hui, de retrouver ailleurs.

Trois questions de grande importance ont principalement attiré l'attention de Prié.

Nous citerons en premier lieu les *Troubles des villes au*

sujet de la levée des subsides. Les Archives de Vienne possèdent sur les troubles de Bruxelles un certain nombre de rapports qui ont échappé à Gaehard dans ses *Documents inédits concernant les troubles de Belgique sous Charles VI*. Gaehard voulait consacrer tout le troisième volume de cet ouvrage aux troubles d'Anvers et de Malines à la même époque, mais cette partie de la publication n'a jamais vu le jour. Les documents des Archives de Vienne permettraient de faire une histoire complète des troubles de ces deux villes.

Un second objet des préoccupations du gouvernement à cette époque fut l'*organisation financière*, le déplorable état des revenus publics et les moyens de remédier à cette fâcheuse situation. Il s'agissait de régler les conditions de la ferme des impôts, de payer les subsides dus aux États généraux, de dégager les Postes de la lourde hypothèque dont elles étaient grevées, de pourvoir aux frais d'entretien des troupes, de répondre aux demandes continuelles d'argent de la cour de Vienne, et surtout d'obtenir régulièrement les subsides des provinces et des villes, souvent récalcitrantes. Les questions financières furent, dès le début de son administration, une cause de grands soucis et de déboires pour Prié ; elles finirent par amener sa disgrâce et sa chute.

Un troisième grand groupe des rapports de Prié nous conduit dans un autre domaine, le *commerce*. Cette branche jadis si importante de notre activité nationale fut, dès le début du XVIII^e siècle, l'objet de la sollicitude du gouvernement autrichien. Un certain nombre de négociants belges faisaient à cette époque, et à intervalles assez rapprochés, des expéditions commerciales aux Indes

orientales et même parfois sur les côtes africaines. Le gouvernement prenait grand intérêt au résultat de leurs entreprises.

Prié s'enquérât des détails de leurs voyages et en référait à l'empereur ou au prince Eugène; il leur faisait connaître les divers incidents de l'expédition, les factoreries établies sur les lieux, la nature de la cargaison amenée à Ostende, enfin les bénéfices réalisés. Ces rapports, avec les pièces y annexées, forment une page curieuse de l'histoire de notre commerce. Dès ce moment, on commença à parler des moyens de le développer.

Divers projets furent mis en avant; enfin on s'arrêta à l'idée d'une Compagnie des Indes orientales. On connaît déjà en partie l'histoire de cette compagnie, les difficultés multiples de sa création, les protestations intéressées de l'Angleterre et des États généraux, les violences auxquelles ces deux puissances se livrèrent pour ruiner notre commerce, enfin la façon dont échoua cette grande entreprise qui semblait pleine d'espérances et d'avenir. Les rapports de Prié feront mieux connaître la gravité du conflit auquel donna lieu la création de la Compagnie des Indes et la nécessité où se trouva l'empereur, en dépit de sa bonne volonté et de ses efforts consciencieux, d'accepter une solution imposée par l'Angleterre et la Hollande.

C. — Inventaire complet des liasses de « Berichte » (1715-1725).

1. (1715 à 1716) Rapports de Königsegg et de Prié.
2. (2 janvier 1717-21 juin 1717) 51 rapports.
3. (1^{er} juillet 1717-27 décembre 1717) 55 rapports.
4. (6 janvier 1718-25 décembre 1718) 114 rapports.

5. (6 janvier 1718-25 décembre 1718) 98 rapports.
6. (16 janvier 1719-27 juin 1719) 104 rapports.
7. (6 juillet 1719-30 décembre 1719) 97 rapports.
8. (8 janvier 1720-16 avril 1720) 22 rapports.
9. (25 avril 1720-15 décembre 1720) 54 rapports.
10. (8 janvier 1720-50 décembre 1720) 40 rapports.
11. (7 janvier 1721-50 décembre 1721) 51 rapports.
12. (9 janvier 1721-8 décembre 1722) 88 rapports.
13. (20 mars 1722-50 avril 1723) 55 rapports.
14. (5 mai 1723-28 décembre 1723) 50 rapports.
15. (11 janvier 1724-6 octobre 1724) 38 rapports.
16. (18 janvier 1724-12 mai 1725) 58 rapports.

DEUXIÈME PARTIE.

DÉPÊCHES IMPÉRIALES (AOÛT 1715-27 JANVIER 1725).

Il existe à Vienne un fonds de *Dépêches impériales*, dont la première est datée du mois d'août 1715. Elles ont un grand intérêt pour notre histoire.

Ces dépêches sont des ordres de l'empereur de l'informer de certaines affaires, ou des arrêts tranchant des difficultés, réglant l'administration et le gouvernement, nommant des fonctionnaires. En un mot, elles touchent à tous les points de l'administration, de même que les *Berichte*, dont elles ne sont que le point de départ ou le point d'aboutissement. Toutes sont adressées par l'empereur au prince Eugène, à peine quelques-unes à Prié. Elles sont généralement très courtes et rédigées en une langue

elaire ; il est toujours aisé de les résumer en quelques lignes.

J'ai examiné les différentes dépêches expédiées sous les gouvernements de Königsegg et de Prié, mais je ne crois pas utile de reproduire ici, *in extenso*, le résultat de mes recherches. Je me bornerai à donner l'analyse de dépêches de l'empereur à Königsegg et à dresser l'inventaire complet des liasses de dépêches expédiées sous le gouvernement de Prié.

1. — *Dépêches impériales à Königsegg.*
(août 1715-25 août 1716).

(Toutes les dépêches à Königsegg sont analysées ici.)

1. *Vienne, août 1715.* — Approbation du contrat et des conditions accordées à Maringh pour la ferme des droits d'entrée et de sortie dans le Luxembourg. — Demande d'information exacte au sujet des revenus des Pays-Bas sous Charles II.

2. *Vienne, 7 décembre 1715.* — L'administrateur des domaines dans le Luxembourg peut demeurer en fonctions jusqu'à nouvel ordre.

5. *Vienne, 25 décembre 1715.* — Ordre d'accepter le don gratuit que les Etats feront à l'occasion de l'inauguration.

4. *Même date.* — Pleins pouvoirs accordés à Königsegg en vue de l'inauguration.

5. *Vienne, 5 mars 1716.* — Ordre de nommer trois nouveaux juges provisionnels à Limbourg, en plus des quatre déjà désignés.

6. *Même date.* — Autre dépêche relative aux affaires du Limbourg.

7. *Vienne, 6 mai 1716.* — Ordre de lever la saisie des biens du baron de Villers, saisie opérée à l'occasion de la reddition de ses comptes.

8. *Vienne, 16 mai 1716.* — Ordre de saisir les biens des sujets qui ne quitteraient pas le service des ennemis dans le délai fixé.

9. *Vienne, 5 juin 1716.* — L'empereur fait connaître ses intentions sur le règlement des limites à la frontière française.

10. *Vienne, 27 juin 1716.* — L'empereur accorde son *placet* aux bulles obtenues par Charles Jacobs pour une prébende dans la cathédrale de Gand.

11. *Vienne, 14 juillet 1716.* — L'empereur fait connaître les formalités essentielles pour l'expédition des pleins pouvoirs que les commissaires devront exhiber aux conférences de Lille.

12. *Vienne, 18 juillet 1716.* — Ordre de faire sortir du pays tous les anciens serviteurs du duc d'Anjou qui n'ont pas fait leur soumission en mai.

13. *Vienne, 22 juillet 1716.* — Ordre d'accepter le don gratuit offert à l'occasion de l'inauguration.

14. *Vienne, 29 juillet 1716.* — Ordre d'enjoindre à la Chambre supérieure du Limbourg d'exécuter les ordonnances adressées au gouverneur de la province, au sujet des assignations d'argent.

15. *Vienne, 25 août 1716.* — Ordre de remettre 560 florins à la caisse du Conseil d'Espagne.

II. — *Dépêches impériales au marquis de Prié.*
(août 1716-janvier 1725).

(Je me suis borné à faire l'inventaire de toutes les liasses de ces dépêches.)

Les quelques analyses ci-dessus suffiront, je crois, à faire connaître l'importance de la collection des dépêches. On s'en rendra encore mieux compte quand on saura que les dépêches sont beaucoup plus nombreuses sous le gouvernement de Prié et que parfois elles sont seules à faire connaître certains faits, soit que les *Berichte* correspondants aient été égarés, soit que Prié ait négligé de répondre à la dépêche ou même d'y donner suite. Enfin il y a encore un enseignement dans la fréquence avec laquelle l'empereur revient sur certains sujets.

Inventaire des liasses de dépêches.

Première liasse, août 1715-15 décembre 1717, 168 dépêches.

Deuxième liasse, 12 janvier 1718-24 décembre 1718, 171 dépêches.

Troisième liasse, 7 janvier 1719-30 décembre 1719, 150 dépêches.

Quatrième liasse, 5 janvier 1720-25 décembre 1720, 149 dépêches.

Cinquième liasse, 22 janvier 1721-27 décembre 1721, 109 dépêches.

Sixième liasse, 10 janvier 1722-11 décembre 1723, 180 dépêches.

Septième liasse, 8 janvier 1724-30 décembre 1724, 121 dépêches.

Huitième liasse, 10 dépêches adressées à Prié, 10-27 janvier 1725.

TROISIÈME PARTIE.

LETRES POLITIQUES DU PRINCE EUGÈNE INTÉRESSANT L'HISTOIRE
DES PAYS-BAS (21 MAI 1717-5 MARS 1725).

Inventaire de cette correspondance.

Tous les historiens qui se sont occupés du XVIII^e siècle, connaissent l'importance des lettres du prince Eugène; mais, chose curieuse, jusqu'ici personne n'a songé à publier ses lettres politiques. Ses lettres et rapports militaires ont seuls fait l'objet d'une publication complète, on sait que le gouvernement autrichien a édité en vingt et un volumes les campagnes du prince Eugène, mais les Archives de Vienne possèdent presque toutes les lettres du prince, et les intérêts belges y sont longuement traités.

Ces lettres sont conservées dans deux fonds.

I. — *Fonds des Vorträge.*

Les lettres du prince conservées dans ce fonds sont au nombre de cinquante-huit, écrites entre le 21 mai 1717 et le 4 novembre 1724.

La *première liasse* (21 mai 1717-26 octobre 1724) contient trente-sept lettres du prince à Charles VI. Elles traitent exclusivement des affaires des Pays-Bas.

La *seconde liasse* (5 novembre 1721-4 novembre 1724) contient des documents de même nature. Vingt et une lettres du prince Eugène à l'empereur.

II. — *Fonds spécial de la grande correspondance du prince Eugène.*

Les documents énumérés jusqu'ici font partie du fonds belge, mais la correspondance du prince Eugène forme aux Archives de Vienne un fonds spécial appelé : *Grande correspondance du prince Eugène*. Je l'ai dépouillé au point de vue belge; en voici l'inventaire :

1. Le n° 95^b (27 juillet 1725-6 décembre 1724) est une liasse de minutes de lettres. Ce sont des brouillons écrits sur mauvais papier grand format, partagé en deux colonnes; celle de droite est seule remplie. Le texte est chargé de ratures et de corrections. Cette liasse contient 107 lettres du prince Eugène à l'empereur sur les affaires des Pays-Bas.

2. *Le n° 155 (51 juillet 1716-29 décembre 1717)* est un volume grand in-quarto de 511 pages; il renferme une quantité considérable de lettres du prince Eugène adressées à des personnages multiples et intéresse exclusivement l'histoire de Belgique. Ces lettres sont classées par ordre chronologique; ce sont des copies dont on a seulement supprimé les formules du début et de la fin. L'adresse et la date sont placées dans la marge. J'ai relevé dans ce volume 575 lettres adressées à Prié.

5. *Le n° 154^a (1^{er} janvier-31 décembre 1718)* présente les mêmes caractères que le volume précédent, mais il est divisé en deux parties, ainsi que les quatre volumes suivants. La première partie est formée par 617 lettres à Prié. La seconde contient des lettres à différentes personnes, mais toujours sur les Pays-Bas. Le volume est un grand in-quarto de 454 et 404 pages.

4. *Le n° 154^b (11 janvier-31 décembre 1719)*, grand in-quarto de 541 et 449 pages, présente les mêmes caractères que le précédent et contient notamment 560 lettres à Prié.

5. *Le n° 155 (10 janvier-28 décembre 1720)*, grand in-quarto de 956 et 240 pages, avec les mêmes caractères, contient environ 500 lettres à Prié.

6. *Le n° 156^a (1^{er} janvier-31 décembre 1721)*, grand in quarto de 400 et 501 pages, mêmes caractères. Environ 540 lettres à Prié.

7. *Le n° 156^b (5 janvier 1722-19 juin 1725)* est une liasse de minutes analogue à celle que j'ai signalée sous le n° 1. Elle contient environ 700 lettres à Prié.

8. *Le n° 105^a (14 juillet 1725-50 décembre 1724) est une liasse de minutes de plus de 200 lettres adressées à Prié.*

9. *Le n° 105^b (1^{er} janvier-5 mai 1725) est encore une liasse analogue; elle renferme 65 lettres du prince à Prié.*

Je dois encore signaler comme intéressant notre histoire les lettres du prince aux marquis de Rialp et de Perlas en 1716, 1717, 1718. Ces documents sont conservés dans la liasse 104^b de la correspondance du prince et dans la liasse du fonds belge cotée *Repert. DD, Abtheilung B, Verzeichniss 8^a, n^{os} 15-17.*

QUATRIÈME PARTIE.

FONDS DE MÉLANGES POUR L'HISTOIRE DES PAYS-BAS.

Inventaire des liasses contenant des pièces intéressant l'histoire des Pays-Bas sous les gouvernements de Königsegg et de Prié.

L'existence et même la nature des fonds que j'ai signalés jusqu'ici, surtout les *Berichte* étaient déjà connues par des travaux antérieurs; mais il existe aux Archives de Vienne un fonds très considérable qui est demeuré presque totalement inexploré jusqu'ici. Il est placé tout entier sous la rubrique *Belgien Repert. DD, Abtheilung B*; il embrasse quatre siècles complets et s'étend même sur le premier quart du XIX^e siècle. Ce fonds contient les documents les plus divers, depuis des lettres des rois et des empereurs, des rapports des ambassadeurs et des résidents étrangers,

jusqu'à des pièces de minime intérêt et des requêtes de particuliers demandant des emplois du gouvernement. Désormais, tous ceux qui étudieront notre histoire moderne, à n'importe quel point de vue et sur n'importe quel sujet, devront passer par les Archives de Vienne. Pour moi, je n'ai examiné que les liasses qui pouvaient contenir des documents du commencement du XVIII^e siècle; je n'ai pas à en faire ici l'analyse ou l'inventaire. Les quelques indications sommaires que je puis fournir donneront une idée suffisante de la grande variété des documents qui forment cette partie des Archives et de son importance. Un dépouillement méthodique et complet du fonds fournirait certainement aux historiens des indications très précieuses et révélerait l'existence de documents aujourd'hui complètement ignorés; en même temps, il mettrait peut-être sur la voie des recherches à entreprendre dans d'autres dépôts étrangers.

Je dois prévenir le lecteur que dans la liste ci-dessous, lorsque j'ai indiqué le contenu d'une liasse, c'est seulement pour les premières années du XVIII^e siècle, jusqu'en 1725. Je ne me suis pas occupé des documents antérieurs ou postérieurs qu'elle pouvait contenir et me suis contenté d'indiquer toujours les deux dates extrêmes de ces pièces (1).

1. *Repert. DD, Abth. B, n° 4 (1647-1752)*. — Correspondance de l'ambassadeur prussien à Bruxelles. Ces documents sont nécessaires pour l'histoire des prétentions de la Prusse dans les Pays-Bas au XVIII^e siècle. Ce sont des mémoires et des lettres sur les prétentions du roi de Prusse en Hainaut, en Gueldre, à Turnhout, Ruremonde, Venlo, au fort Saint-Michel, à Herstal.

2. *Repert. DD, Abth. B, n° 5^a (1715-1794)*. — Correspondance de l'ambassadeur prussien à Bruxelles. Ce sont des lettres de Borekenfeld au gouverneur des Pays-Bas au sujet des difficultés avec le Luxembourg et au sujet du préjudice causé à la Prusse par le traité de la Barrière.

3. *Repert. DD, Abth. B, n° 7 (1715-1752)*. — Correspondance du résident britannique à Bruxelles.

4. *Repert. DD, Abth. B, n° 8 (1718-1793)*. — Correspondance du consul anglais d'Ostende avec le gouvernement des Pays-Bas.

5. *Repert. DD, Abth. B, n° 14^a (1651-1716)*. — Pièces de la liquidation des comptes de l'administration des puissances maritimes dans les Pays-Bas, et autres documents pour l'histoire financière.

6. *Repert. DD, Abth. B, n° 14^b (1716-1793)*. — Pièces relatives aux négociations de Prié à La Haye pour l'exécution du traité de la Barrière et à la liquidation des comptes avec la Hollande.

7. *Repert. DD, Abth. B, n° 15 (1690-1728)*. — Documents relatifs au traité de la Barrière et à son exécution.

8. *Repert. DD, Abth. B, n° 59 (1711-1788)*. — Documents concernant les comtés de Juliers et de Clèves.

9. *Repert. DD, Abth. B, n° 42 (1701-1741)*. — Relations et différends entre les Pays-Bas et la principauté de Liège. Nous devons signaler dans cette liasse les lettres relatives à l'affaire du baron de Horion, qui, sous certaines conditions pécuniaires

et honorifiques, proposait de révéler le moyen de faire payer aux Pays-Bas des sommes importantes leur dues par la principauté de Liège. La même liasse contient de nombreux documents sur les difficultés commerciales et douanières entre les Liégeois et les Limbourgeois.

10. *Repert. DD, Abth. B, n° 45 (1680-1794)*. — Relations avec Liège. Contestations de territoires.

11. *Repert. DD, Abth. B, n° 65*. — Inventaires et pièces diverses, notamment un inventaire des traités de paix, d'alliance et de commerce des XVI^e, XVII^e et XVIII^e siècles.

12. *Repert. DD, Abth. B, n° 68^a (1716-1774)*. — On trouvera dans cette liasse de nombreux documents sur les jésuites, leur fortune, leurs trésors, les membres de la compagnie au moment de sa suppression.

13. *Repert. DD, Abth. B, n° 83-84 (1715-1795)*. — Documents sur l'histoire de la Gueldre, notamment un gros manuscrit autrefois relié, intitulé : *Recueil des principaux traités, conventions, édits et privilèges du duché de Gueldre, avec un traité méthodique de l'usage que l'on en peut tirer*. Outre l'examen des lois et coutumes du pays et de son administration, le manuscrit contient vingt-neuf documents des XVII^e et XVIII^e siècles.

Repert. DD, Abth. B, n° 89-91. (1722-1802). — Lettres écrites au prince Eugène par le secrétaire d'État et de guerre Nény, entre le 13 janvier et le 29 décembre 1722. Nény, le père du célèbre homme d'État, semble bien avoir occupé une situation toute spéciale dans le gouvernement des Pays-Bas. Il était officiellement chargé de faire rapport directement au prince Eugène sur les affaires du pays, et ses lettres, comme

celles de Prié, traitent successivement de toutes les questions d'administration. Cette mission de Nény était connue de Prié, nous en avons la preuve dans ses lettres elles-mêmes. Il arrivait souvent à Nény de conférer avec le gouverneur avant de les rédiger. Mais, chose curieuse, à la plupart de ces lettres est jointe une feuille non datée ni signée, et totalement ou presque totalement chiffrée. Les employés de la chancellerie de Vienne ont heureusement toujours placé en interligne la traduction des chiffres. Cette partie des lettres de Nény est relative aux affaires les plus secrètes de l'État. Cette correspondance emprunte un intérêt particulier au fait qu'elle remplit les dernières années du gouvernement de Prié. Souvent Nény parle de son maître, de ses occupations, des motifs qui l'empêchent d'envoyer régulièrement ses rapports, des soins qu'il donne au gouvernement. Toutes les lettres de Nény méritent une grande attention. Celles que l'on trouvera plus loin ont les mêmes caractères que les quarante-cinq de la présente liasse.

14. *Repert. DD, Abth. B, n° 92^a (septembre à novembre 1722)*. — Quelques rapports de Prié qui comblent heureusement des lacunes de la treizième liasse des *Berichte*, et cinq lettres du prince Eugène à l'empereur.

15. *Repert. DD, Abth. B, n° 92^b (1722)*. — La composition de cette liasse est analogue à la précédente, plus quelques documents de 1717 et des années suivantes.

16. *Repert. DD, Abth. B, n° 93^a (1722)*. — Rapports de Prié au prince Eugène et à l'empereur, rédigés pendant les quatre premiers mois de 1722, outre deux autres de 1721.

17. *Repert. DD, Abth. B, n° 93^b (1722)*. — Lettres et rapports de Prié envoyés au prince Eugène entre le 6 mai et le 14 août 1722.

18. *Repert. DD, Abth. B, n° 94^a (1725)*. — Soixante lettres de Nény au prince Eugène plus seize lettres du directeur des postes Jaupain au même sur l'organisation de son administration.

19. *Repert. DD, Abth. B, n° 94^b (janvier à juin 1724)*. — Quatre-vingt-deux lettres de Nény au prince Eugène. Vingt-cinq lettres de Jaupain au même.

20. *Repert. DD, Abth. B, n° 94^c (juillet à décembre 1724)*. — Quatre-vingts lettres de Nény au prince Eugène.

21. *Repert. DD, Abth. B, n° 155 1/2 (1716-1718)*. — Lettres de Jaupain au prince Eugène.

22. *Repert. DD, Abth. B, n° 156 (1719-1722)*. — Lettres de Jaupain au prince Eugène.

23. *Repert. DD, Abth. B, n° 156 1/2^a (1719-1721)*. — Documents de provenance et d'intérêt très divers. Lettres relatives au commerce des Indes. Lettres du baron da Fonseca, chargé d'affaires des Pays-Bas à Paris, au prince Eugène ou à Prié. Vingt-quatre lettres de Nény au prince Eugène, de 1720 et 1721.

24. *Repert. DD, Abth. B, n° 156 1/2^b (1721-1722)*. — Quarante-six lettres de Nény au prince Eugène. Lettres de Jaupain et du conseiller des finances Fraula au même.

25. *Repert. DD, Abth. B, n° 152-155 (1722-1826)*. — Lettres des de la Merveille, père et fils, écrites au prince Eugène en 1722. Toutes ces lettres sont relatives au commerce des Indes. Les de la Merveille étaient négociants à Ostende, ils avaient fait différents voyages aux Indes et y avaient fondé des établissements.

26. *Repert. DD, Abth. B, nos 158-159 (1720-1792)*. — Lettres du baron da Fonseca au prince Eugène en 1720 et 1722.

27. *Repert. DD, Abth. B, n° 174 (1716-1770)*. — Documents divers sur les conférences de Lille et les contestations de frontière avec la France, rapports de da Fonseca au prince Eugène en 1725 et 1724.

28. *Repert. DD, Abth. B, n° 175^a (1709-1764)*. — Documents concernant l'administration centrale des Pays-Bas. Information sur certains ministres du gouvernement des Pays-Bas et d'autres personnes qu'on pourrait employer (1724).

29. *Repert. DD, Abth. B, n° 176^a (1555-1768)*. — Documents concernant l'administration centrale des Pays-Bas.

30. *Repert. DD, Abth. B, n° 194 (1706-1716)*. — Rapports de de Meulemcester, seigneur de Terlooven, à l'empereur (1714 à 1716) sur la forme du gouvernement, les attributions des différents conseils, les personnes capables d'y entrer, les charges inutiles, la situation des finances, les personnes qui ont servi le gouvernement du duc d'Anjou, la fixation de la frontière française.

31. *Repert. DD, Abth. B, n° 197^a (1714-1794)*. — Divers. Lettres du conseiller des finances Fraula à Königsegg et Prié sur l'organisation du gouvernement et la création du Conseil suprême des Pays-Bas à Vienne.


32. *Repert. DD, Abth. B, n° 198 (1714-1802)*. — Divers. Documents concernant le baron de Villers, ancien conseiller et receveur général du Limbourg.

55. *Repert. DD, Abth. B, n° 220^a (1712-1788) — Divers.*

54. *Repert. DD, Abth. B, n° 221^a (1559-1802). — Divers.*
Papiers et documents concernant le cardinal et le duché de
Bouillon et la baronne de Reek.

54. *Repert. DD, Abth. B, Verzeichniss 8^a, n° 14 (1720-1755).* — Lettres du marquis de Rialp à Prié, écrites entre le 10 février 1720 et le 11 avril 1725.

Je ne pense pas devoir développer davantage ce rapport. J'ai dressé ci-dessus l'inventaire sommaire des pièces relatives aux premières années de la domination autrichienne. Sauf quelques liasses de papiers des familles nobles et quelques autres intitulées « *Ecclesiastica* », je n'ai rien omis de tout ce qui, dans le fonds belge des Archives de Vienne et dans la correspondance du prince Eugène, concerne cette période de notre histoire. Si ce travail a quelque mérite, il le doit certes à la complaisance de Son Excellence M. d'Arneth et aux conseils qui m'ont été donnés par tout le personnel des Archives. Je dois une mention toute particulière à MM. le directeur Winter, Arpad Giöry de Nadudvar, Hans Schlitter, le baron von Nadherny, le chevalier von Siegenfeld ; qu'ils me permettent de leur offrir ce modeste gage de gratitude et de sympathique souvenir.



AVIS.

Tous les livres et brochures destinés à la Commission doivent lui être envoyés par l'intermédiaire de M. le Secrétaire perpétuel de l'Académie.

Toute réclamation relative à l'envoi des Bulletins ou des Chroniques doit lui être faite par le même intermédiaire.

PUBLICATIONS DE LA COMMISSION.

IN-QUARTO.

Randronck van Jan Van Hecla, uitgegeven met ophelderingen en aanteekeningen van J.-F. WILLEMS; 1836.

Chronique réimpr. de Philippe Mouskes, publiée par le baron DE REIFFENBERG: t. I^{er}, 1836; t. II, 1838; *Suppl.*, 1843.

Corpus Chronicorum Flandriae, edita J.-J. DE SMET, cathed. S. Bavonis canon.: t. I^{er}, 1837; t. II, 1841; t. III, 1856; t. IV, 1863.

Een aardsche Yaxten of Randronck van Brabant, door Jan De Kleeck van Antwerpen, uitgegeven door J.-F. WILLEMS: t. I^{er}, 1839; t. II, 1863; t. III, par BOEMANS, 1869.

Monuments pour servir à l'histoire des provinces de Namur, de Hainaut et de l'entre-deux. Les tomes I, IV, V, VII et VIII ont été publiés par le baron DE REIFFENBERG.

T. I^{er}. — Chartes de Namur et de Hainaut; 1844.

T. II. — Cartulaires de Cambrai, publiés par J.-J. DE SMET, 1869.

T. III. — Suite et complément des Chartes de Hainaut, publiés par M. LEOPOLD DEHAENE; 1874.

T. IV et V. — Le Chevalier au Cygne et Godefroid de Bouillon; 1846 et 1848.

T. VI. — 1^{re} partie: Suite du Chevalier au Cygne et Godefroid de Bouillon (publiée par ADELPH. BOUGNET, 1857); 2^{me} partie: Glossaire, par EM. GAUCHER et LEHENDOUT; 1859.

T. VII. — Gules de Chin, poème; Chroniques monastiques; 1871.

T. VIII. — Autres chroniques monastiques du Namurois et du Hainaut; 1878.

Documents relatifs aux traités de Trêve sous les papes et sous Louis de Bologne et Jean de Heines, publiés par le chanoine DE RAM; 1874.

Belgiæ nederlandsche Geschiedenis onder Charles-Quint, suite de 330 documents inédits sur cet événement, publiée par GAUCHER; 1896.

Chronique de Brabant, par de DANTER, avec la traduction de Wagnuelin, publiée par DE RAM: t. I, part. I et II, 1854 et 1859; t. II, 1864; t. III, 1867.

Journées de Jan, historien Lorrain (sous le titre *Libri VII*), publiés par DE RAM: part. I et II; 1864.

Chronique de Jean de Savelbergh, publiée par ADELPH. BOUGNET; 1864; Table, par M. STANISLAS BOEMANS, 1887.

Chronique de Jean d'Outre-meuse: t. I, 1864; t. II, 1869; t. III, 1873; t. V, 1867, publiés par BOUGNET; t. IV, 1877; t. VI, 1880, et Introduction et Table, 1887, publiés par M. STANISLAS BOEMANS.

Table chronologique des chartes et diplômes papaux concernant l'histoire de la Belgique, par M. ALPHONSE WACTERS: t. I, 1866; t. II, 1878; t. III, 1874; t. IV, 1874; t. V, 1877; t. VI, 1881; t. VII, 1^{re} partie, 1885; 2^e partie, 1889; t. VIII, 1892; t. IX, 1893.

Chroniques relatives à l'histoire de la Belgique sous les ducs de Bourgogne, publiées par le baron KERVAN DE LEFFENHOVE: t. I, 1870; t. II, 1874; t. III, 1876.

Célébrités des comtes de Flandres sous les Papes-Bas: tome I^{er}, 1876; tome II, 1874, tome III, 1881; tome IV, 1882. Les tomes I et II ont été publiés par GAUCHER; le tome III par MM. GAUCHER et PLOF, le tome IV par M. PLOF.

Cartulaire de l'abbaye de Saint-Froid, publié par M. CH. PLOF: t. I, 1879; t. II, 1879.

Les Bibliothèques de Madrid et de Florence. Notices et Extraits des manuscrits qui concernent l'histoire de Belgique, par GAUCHER; 1876.

Coder Ducensis sine Diadema et Charvoniae mediae amplissima Collectio, par le baron KERVAN DE LEFFENHOVE, 1876.

La Bibliothèque nationale à Paris. Notices et Extraits des manuscrits qui concernent l'histoire de Belgique, par GAUCHER: t. I^{er}, 1875; t. II, 1877.

Correspondance du cardinal de Granvelle : t. I^{er}, 1878; t. II, 1880; t. III, 1881; t. IV, 1885; t. V, 1886; t. VI, 1887; t. VII, 1889; t. VIII, 1890; t. IX, 1892; t. X, 1893; t. XI, 1894; t. XII, 1896. Les tomes I, II, III, publiés par ÉM. POUJLET; les t. IV à XII, par M. GIL. PIOT.

Astire et Chroniques de Flandres, publiées par le baron KERVYN DE LETTENHOVE : t. I^{er}, 1879; t. II, 1880.

Chroniques de Brabant et de Flandre (en flamand), publiées par M. CHARLES PIOT, 1879.

Cartulaire de l'abbaye d'Orval, publié par le P. HIPPOLYTE GOFFINET, 1879.

Cartulaire des comtes de Hainaut, par M. LÉOPOLD DEVILLERS : t. I^{er}, 1881; t. II, 1883; t. III, 1885; t. IV, 1889; t. V, 1891; t. VI, 1891.

Relations politiques des Pays-Bas et de l'Angleterre sous le règne de Philippe II, publiées par le baron KERVYN DE LETTENHOVE : t. I^{er}, 1882; t. II et III, 1883; t. IV, 1884; t. V, 1886; t. VI et VII, 1888; t. VIII, 1891; t. IX, 1890; t. X, 1891.

Histoire des troubles des Pays-Bas, de Renon de France, publiée par M. CHARLES PIOT : t. I^{er}, 1886; t. II, 1889; t. III, 1891.

Cartulaire de l'église de Saint-Lambert de Liège, publié par M. STAN. BORMANS, t. I^{er}, 1893; t. II, 1895.

Le Cotton manuscript Galba B. I. transcrit sur l'original par M. Edw. Scott, conservateur des manuscrits au British Museum, publié par M. GILLIODTS-VAN SEVEREN.

Chartes inédites de l'abbaye d'Orval, publiées par M. DELESCLEUSE, 1896.

IX-OCTAVO.

Compte rendu des séances de la Commission royale d'histoire, ou Recueil de ses Bulletins : 1^{re} série, 16 vol., 1834-1850; 2^{me} série, 12 vol., 1850-1859; 3^{me} série, 14 vol., 1859-1872; 4^{me} série, t. I à XVII, 1873-1890.

Table générale des Bulletins : 1^{re} série, t. I à XVI, rédigée par ÉM. GACHET, 1852; — 2^{me} série, t. I à XII; par M. ERN. VAN BRUYSSSEL, 1865; — 3^{me} série, t. I à XIV; par M. J.-J.-E. PROUST, 1875.

Table générale, chronologique et analytique, des chartes, lettres, ordonnances, traités et autres documents contenus dans les 1^{re}, 2^{me} et 3^{me} séries des Bulletins; par M. J.-J. E. PROUST, 1874.

Retraite et mort de Charles-Quint au monastère de Yuste. Lettres inédites publiées par GACHARD: Introduction, 1854; t. I^{er}, 1854; t. II, 1855.

Relations des ambassadeurs vénitiens sur Charles-Quint et Philippe II; par GACHARD, 1855.

Sumopsis actorum ecclesiae Antverpiensis; par DE RAM, 1855.

Recueil des Opera Diplomatica du Mirans; par LE GLAY, 1846.

Correspondance de Charles-Quint et d'Adrien II, publiée, pour la première fois, par GACHARD, 1859.

Actes des États généraux des Pays-Bas, 1576-1585. Notice chronologique et analytique, par GACHARD : t. I^{er}, 1861; t. II, 1866.

Don Carlos et Philippe II; par GACHARD, t. I et II, 1863.

Le Livre des fondations du duc Jean III; par L. GALESLOOT, 1865.

Le Livre des fiefs du comte de Loos sous Jean d'Archev; par M. le chevalier C. DE BORMAN, 1875.

Table générale des Notices concernant l'histoire de Belgique publiées dans les Revues belges, de 1850 à 1865; par M. ERNEST VAN BRUYSSSEL, 1869.

Documents inédits relatifs à l'histoire du XIV^e siècle; par le baron KERVYN DE LETTENHOVE, 1^{re} partie, 1883.

Le mémoire du lequt Ounifius sur les affaires de Liège, 1168; éditeur, M. STANISLAS BORMANS.

Ordnair de l'église Saint-Jean, à Gand, 1889; éditeur, M. DE PAUW.

Polyptique de Guillaume, abbé de Saint-Trond, 1896; éditeur, M. PIRENNE.

SOUS PRESSE :

M. BORMANS, *Cartulaire de l'église de Saint-Lambert, de Liège*, t. III.

M. WALTERS, *Table chronologique des chartes et diplômes imprimés concernant l'histoire de Belgique*, t. X.

M. GILLIODTS-VAN SEVEREN, *Relations politiques entre les Pays-Bas et l'Angleterre*, t. XI.

M. DE PAUW, *Cartulaire généalogique des Van Artevelde*.

M. KIRTH, *Les chartes de l'abbaye de Saint-Hubert*, t. I.

M. D'HERBOMEZ, *Les chartes de Saint-Martin, de Tournai*, t. I.

M. POUJLET, *Le livre des fiefs de l'église de Liège sous Adolphe de la March*.